

# Rapport de recherche : Harcèlement de rue en ville de Fribourg

Professeure Myrian Carbajal  
Professeur Emmanuel Fridez

Avec la collaboration de Sophie Baudat et Vincent de Techtermann, collaboratrice et collaborateur scientifique

Fribourg, mai 2020

## Table des matières

Résumé.....	3
1. Introduction .....	4
2. Le Harcèlement de rue : perspectives internationale et suisse.....	5
2.1. Contexte historique .....	5
2.2. Des chiffres emblématiques.....	6
2.2.1. Au niveau international.....	6
2.2.2. En Suisse .....	6
2.2.3. Des facteurs aggravants : l'orientation sexuelle, la religion et l'origine ethnique et l'effet ville .....	7
3. Sondage : « La ville de Fribourg, ses espaces publics et moi - comment j'y vais, comment j'y vis ».....	9
3.1. Méthodologie.....	9
3.2. Résultats du sondage : « La ville de Fribourg, ses espaces publics et moi - comment j'y vais, comment j'y vis ».....	11
3.2.1. Les caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon.....	11
3.2.2. Lieux évités en ville de Fribourg .....	11
3.2.3. Formes et ampleur du HdR.....	12
3.2.4. Emplacements et temporalité .....	13
3.2.5. Conduites prises par les répondant-e-s afin d'éviter le HdR .....	15
3.2.6. Actions entreprises par les personnes témoins du HdR.....	16
3.2.7. Actions entreprises par les répondant-e-s ayant été témoins du HdR .....	16
4. Le Café du monde .....	17
4.1. Méthodologie.....	17
4.2. Inventaire des mesures existantes à l'issue du Café du Monde.....	18
5. Recommandations.....	21
5.1. Recommandations basées sur les propos des participant-e-s au Café du monde .....	21
5.1.1. Coordination et réseautage .....	21
5.1.2. L'éducation .....	22
<i>Sensibilisation de l'ensemble des élèves.....</i>	22
<i>Sensibilisation et formation de l'ensemble de la population à travers des actions publiques .....</i>	22
<i>Formation des professionnel-le-s permettant une amélioration de la prise en charge.....</i>	23
5.1.3. L'urbanisme .....	23
5.1.4. Les transports.....	23
5.1.5. Le juridique .....	23
5.1.6. Un besoin de ressources.....	24
5.2. Nos recommandations issues du sondage et du Café du monde .....	24
5.2.1. Créer un concept global de lutte contre le HdR .....	24
5.2.2. Penser l'accès aux espaces publics de manière globale et inclusive .....	25
5.2.3. Éduquer, sensibiliser et donner des outils à l'ensemble des citoyen-ne-s afin que ces dernier-ères, quel que soit leur rôle, puissent faire face au HdR.....	26

5.2.4. Lutter contre une certaine banalisation des certaines formes du HdR .....	26
5.2.5. Promotion de la création d'un réseau des partenaires travaillant dans la lutte contre le HdR .....	27
5.2.6. Former les professionnel-le-s, afin d'améliorer la prise en charge des situations du HdR.....	28
5.2.7. Besoin de réfléchir au cadre légal .....	28
5.2.8. Poursuivre la récolte de données.....	29
6. Conclusion : .....	29
7. Références bibliographiques .....	31

## Résumé

Suite au dépôt du postulat No 57 – Ampleur du Harcèlement de rue (HdR) et mesures pour y remédier, la Ville de Fribourg a mandaté la Haute école de travail social Fribourg (HETS-FR) pour réaliser une étude. Combinant une méthodologie mixte, cette étude, réalisée entre 2019 et 2020, a comporté deux phases : un sondage en ligne adressé à toute personne utilisatrice des espaces publics de la ville de Fribourg et un « Café du Monde », réunissant différent-e-s acteurs et actrices institutionnel-le-s. Le HdR est défini comme un ensemble de comportements sexistes, menaçants, voire violents qui se manifestent dans les lieux publics. Ces comportements peuvent prendre la forme de regards insistants, remarques sur le code vestimentaire et/ou physique et attouchements, jusqu'au viol. Ils s'adressent principalement aux femmes et aux minorités LGBT en raison de leur genre et/ou de leur orientation sexuelle. Porteur de sentiments d'insécurité et/ou de malaise, le HdR peut engendrer des conséquences sur la manière dont les personnes utilisent l'espace public. Il comporte également une notion de répétition dans le temps qui peut être à géométrie variable. Les résultats du sondage, se basant sur 4290 questionnaires valides, relèvent plusieurs éléments importants :

- 79 % des répondant-e-s ont subi une forme de HdR. Il s'agit essentiellement de jeunes femmes et de personnes LGBT.
- Certains lieux sont plus propices à certaines formes de HdR. Les *frottements et les attouchements* ont davantage lieu dans les transports publics, les bars, les discothèques et les soirées festives. Les *interpellations inadéquates, les remarques sur l'habillement, les propositions indécentes, les insultes, sexistes, racistes, en lien avec religion* et les *menaces et le fait d'être suivi-e dans la rue* se déroulent principalement à la gare, au centre-ville et dans certains quartiers.
- Ces actes surviennent en permanence sur l'ensemble de la journée avec des pics en soirée pour les hommes et les femmes, et indépendamment de la semaine et du weekend pour les femmes
- 38.8% des femmes et 55% des hommes ayant subi une forme de HdR n'ont pas adopté, une conduite particulière à la suite d'un HdR, afin d'en éviter d'autres.
- 75.4% des personnes qui ont subi du HdR affirment que les témoins de la scène « n'ont rien fait ». Une majorité des répondant-e-s ont été eux/elles-mêmes témoins du HdR. Pourtant, 41% des femmes et 31.7% des hommes n'ont rien fait, car elles et ils « ne savaient pas quoi faire ».

Le Café du Monde a réuni 24 participant-e-s provenant de diverses institutions et associations confrontées à cette thématique. Cette méthode participative a permis de recenser les mesures existantes dans les domaines de l'éducation, l'éducation et santé, la sécurité, le transport et le juridique. Des propositions ont également été émises, afin de compléter les offres existantes.

À l'issue de ces deux phases, des recommandations ont été formulées par l'équipe de recherche. L'analyse a mis en évidence l'importance d'élaborer un concept global de lutte contre le HdR visant notamment à éliminer le sexisme, l'homophobie et la transphobie dans les espaces publics. Un tel concept devrait d'une part, se baser sur ce qui se fait déjà : mesures existantes, acteur-e-s identifié-e-s, propositions émises. D'autre part, il devrait assurer une cohérence au niveau des actions déjà mises en place et à mettre en place, une meilleure coordination et efficacité de ces dernières. In fine, ce concept permettrait de poser des objectifs clairs et communs, définir une stratégie d'intervention à différents niveaux (santé, éducation, juridique, etc.), les acteur-trice-s et leurs domaines de compétences ainsi que les moyens financiers nécessaires.

## 1. Introduction

Les études réalisées ces dernières années concernant le harcèlement de rue (HdR) ainsi que la publication de témoignages sur plusieurs sites Internet et blogs au niveau européen et Suisse soulignent non seulement l'étendue de ce phénomène, mais suggèrent également que le HdR n'est pas une problématique isolée. Ce phénomène s'intègre dans les thématiques des violences faites aux femmes et aux discriminations que les groupes minoritaires subissent en raison de leur genre et orientation sexuelle (homophobie, transphobie). Ces études invitent à réfléchir de manière intersectionnelle cette problématique où des rapports de genre, d'ethnie et de classe s'entrecroisent.

En Suisse il n'existe aucune disposition légale spécifique au HdR. C'est principalement l'article 198 du code pénal (désagréments causés par la confrontation à un acte d'ordre sexuel) ainsi que l'article 126 (voies de faits sans lésion corporelle), 177 (injures) et 180 (menaces) qui sont appliqués pour traiter le HdR. Ces infractions, suivies du dépôt d'une plainte, mènent à des poursuites pénales. Toutefois, peu de cas sont signalés. Par exemple, en 2017 dans le canton de Genève 56 cas de HdR ont été comptabilisés sur une période de 2 ans. Parmi ces signalements, 11 ont abouti à une plainte (Kabacalman, 2017). Le canton de Fribourg ne recense pas de statistique particulière sur les situations de HdR. Actuellement il n'existe pas de qualification pénale du HdR et donner des chiffres ne permettrait pas de quantifier l'ampleur de ce phénomène<sup>1</sup>, même si celui-ci pourrait être rattaché à d'autres plaintes comme la confrontation à un acte d'ordre sexuel (Art. 198 Code pénal) ou l'exhibitionnisme (Art. 194 Code pénal). Nous pouvons formuler plusieurs hypothèses : la méconnaissance de ces outils, le besoin de fournir des preuves, le fait de se rendre sur place pour dénoncer la situation, etc.

Le but de ce rapport est de mettre en exergue l'ampleur du HdR en ville de Fribourg et des éléments qui le composent par l'intermédiaire d'une recherche mandatée par la Ville de Fribourg suite au dépôt du postulat No 57 – Ampleur du Harcèlement de rue (HdR) et mesures pour y remédier<sup>2</sup>. L'étude comporte deux phases. La première prend la forme d'un sondage en ligne adressé à toute personne utilisatrice des espaces publics<sup>3</sup> de la ville de Fribourg. L'objectif du sondage était d'une part d'identifier et d'analyser l'ampleur, les formes, les endroits et les moments où s'exerce le HdR en ville de Fribourg. Il s'agissait d'autre part de donner des indications sur les stratégies utilisées par les répondant-e-s, afin de faire face à ces pratiques. La deuxième phase consistait en un « Café du Monde », réunissant différent-e-s acteurs et actrices institutionnel-le-s et associatif-ve-s concerné-e-s par le phénomène. Cette étape cherchait à faire un inventaire des mesures actuelles visant à prévenir et à lutter contre le HdR et à concevoir des mesures d'amélioration concertées. À l'issue de ces deux phases, des recommandations ont été formulées par l'équipe de recherche.

Cette étude a été réalisée par Emmanuel Fridez et Myrian Carbajal, tous deux professeur-e-s de la HETS-FR et co-responsables de cette recherche. Les deux auteur-e-s de ce rapport ont amené une

---

<sup>1</sup> Contact avec la police cantonale, Bertrand Levrat, du 6 avril 2020.

<sup>2</sup> Ce postulat a été déposé par Mmes et MM. Marc Vonlanthen (PS), Fabienne Menétrey (Verts), Gisela Kilde (DC/vl) et Matthieu Loup (PS) le 20 décembre 2017, auprès du Conseil général de la Ville de Fribourg.

<sup>3</sup> Le terme « espace public » se réfère à des lieux publics, aux espaces extérieurs considérés comme ouverts à toutes et tous et où les manières de se présenter et de se comporter se distinguent de celles utilisées dans l'espace privé (Lieber, 2002). Dans le cadre de notre enquête, nous avons délimité les espaces publics par l'ensemble des lieux de passage (comme les rues, les transports publics, les parkings, les arrêts de bus et les gares) et de rassemblements (comme les parcs, les bars, les restaurants, etc.).

contribution équivalente dans la construction et la mise en place de celle-ci et dans la rédaction de ce présent rapport<sup>4</sup>.

## 2. Le Harcèlement de rue : perspectives internationale et suisse

### 2.1. Contexte historique

Dans le cadre de ce rapport, le HdR est défini comme un ensemble de comportements sexistes, menaçants, voire violents (Gardner, 1995) qui se manifestent dans les lieux publics. Ces comportements peuvent prendre la forme de regards insistants, remarques sur le code vestimentaire et/ou physique et attouchements, jusqu'au viol. Ils s'adressent principalement aux femmes et aux minorités LGBT en raison du genre, de l'orientation sexuelle (Leonardo, 1981 ; Deirdre, 1994 ; Gardner, 1995 ; Lynberg Black et al., 2014). Porteur de sentiments d'insécurité et/ou de malaise, le HdR peut engendrer des conséquences sur la manière dont les personnes utilisent l'espace public. Il comporte également une notion de répétition dans le temps qui peut être à géométrie variable (plusieurs fois dans une même journée, plusieurs fois par mois, etc.).

Les premières discussions au sujet du HdR datent des années 1944 avec le viol de Recy Taylor aux États-Unis. Cette Afro-Américaine a été victime d'un viol collectif perpétré par des hommes blancs sur le chemin de la maison. Ces derniers n'ont jamais été inculpés et, malgré leurs aveux, aucune charge n'a été retenue contre eux (Chan, 2017). Cet événement a été le point de départ des premières grandes discussions dans les milieux féministes sur le phénomène du HdR.

Dans les années 1960 et 1970, un mouvement appelé « Take Back the Night » a œuvré sur le terrain pour « reprendre possession des nuits » dans la rue. Comme l'a mis en évidence l'activiste féminine Andrea Dworkin, la nuit et la rue constituent des moments et des lieux masculins excluant les femmes. Encore très actif aujourd'hui, ce mouvement symbolise une protestation au niveau international contre la violence sexuelle faite aux femmes (Take Back The Night Foundation, 2019).

En 1970, lors de l'événement « Wall Street Ogle-In », des femmes ont défilé à Wall Street avec des pancartes dénonçant le harcèlement de rue. Pour inverser les rôles, les femmes ont interpellé les hommes qu'elles ont croisés dans la rue dans l'espoir de les sensibiliser aux conséquences que le harcèlement peut comporter pour les personnes qui les subissent au quotidien (Conger, 2015).

En 1998 le documentaire « War Zone », réalisé par Maggie Hadleigh-West aux États-Unis, a mis en exergue une étudiante qui interpellait les hommes qui la sifflaient ou l'insultaient dans la rue en leur demandant les raisons de leurs actes. Les réponses étaient aussi diverses que variées : excuses, conversations, cris, violence physique.

Ces quelques exemples non exhaustifs montrent, comme le souligne Lieber (2016), que la mobilité et la sécurité des femmes ne sont pas des sujets nouveaux.

---

4 Nous tenons à remercier Marie-Claire Rey-Baeriswyl, professeure ancienne responsable du Département des Prestations de service, qui a été active dans la négociation du présent mandat. Nous remercions également Christian Maggiori, professeur de la HETS-FR qui, nous a soutenu et conseillé de par son expérience dans le domaine des enquêtes quantitatives.

## 2.2. Des chiffres emblématiques

Les données suivantes sont mises en exergues pour circonscrire l'ampleur du phénomène du HdR et non pour comparer les études entre elles. En effet celles-ci ont été l'objet de méthodologies variées et ont concerné différentes populations et formes de HdR. (Vera-Gray, 2016).

### 2.2.1. Au niveau international

Deux grandes recherches, celles de Livingston (2014) et celle d'Ifop (2018) montrent qu'un taux élevé de personnes interviewées a subi du HdR, et ce indépendamment des pays dans lesquels ce phénomène a été étudié. Les résultats de l'étude d'Ifop (2018), qui a englobé un échantillon de plus de 6'000 femmes âgées de plus de 18 ans dans 6 pays occidentaux (Italie, Espagne, France, Allemagne Royaume-Unis et États-Unis) montrent que 86% des femmes de plus de 18 ans ont subi au moins une fois dans leur vie une forme d'HdR, dont 24% durant les douze derniers mois. Une autre recherche (Livingston, 2014), qui a englobé 22 villes du monde entier (aucune ville Suisse) et plus de 16'6000 personnes y ont participé, montre que la majorité des femmes qui ont été confrontées à une première expérience d'HdR, l'ont été pendant la période de puberté, soit 86% d'entre elles. Ce pourcentage se répartit de la manière suivante : 13% ont entre 10 et 11 ans et 73% ont entre 11 et 17ans. 16% des femmes ont vécu leur première expérience d'HdR à la majorité. Pour mieux contextualiser ces résultats au niveau européen, prenons l'exemple de la France. En Europe 81,5% des femmes ont subi du HdR avant l'âge de 17 ans. La France est dans la moyenne européenne avec 82% de femmes qui ont subi du HdR avant l'âge de 17ans, dont 65% avant l'âge de 14 ans.

Ces deux grandes recherches internationales permettent de rendre visibles certaines formes de HdR en les quantifiant à différents moments de vie des personnes. Plus de 50% des femmes françaises de moins de quarante ans ont été tripotés ou caressés, 76% ont été suivis par un homme ou un groupe d'hommes et plus de la moitié ont changé leur façon d'être (vêtements, activités sociales, transport) en raison du HdR (Livingston,2014). De plus, selon la recherche Ifop (2018), 50% des Françaises ont été victimes d'insultes, moqueries, grossièretés au cours de leur vie, et 59% ont déjà été suivies et/ou abordées avec insistance. Ces enquêtes relèvent une forte exposition des femmes aux violences sexistes et sexuelles dans l'espace public. Ainsi, ces chiffres permettent de quantifier ce phénomène et de montrer son ampleur au niveau international.

### 2.2.2. En Suisse

En 2016, un sondage réalisé en ville de Lausanne auprès de 210 personnes offre des résultats similaires (Rapport d'enquête sur le harcèlement de rue à Lausanne, 2016). Il en ressort que 72% des Lausannoises âgées de 16 à 25 ans ont été victimes de HdR dans les espaces publics au cours de l'année écoulée, et plus de la moitié ont été harcelées plus d'une fois par mois sur la dernière année. Ces personnes ont subi des sifflements (87,7%), des insultes (63,1%), ont été suivies (42,1%), ont été attouchées (31,5%) ou ont subi des gestes obscènes (9,6%). Ces données mettent notamment en évidence un aspect du phénomène : sa répétition à l'encontre d'une même personne et les différentes formes qu'il peut prendre.

En 2019, une enquête représentative sur les « Violences sexuelles », menée en Suisse auprès de 4'495 femmes de 16 ans et plus, a été effectuée par l'Institut gfs.bern (2019) sous mandat d'Amnesty International. Cette étude montre que la majorité des formes de harcèlement sexuel a lieu dans la rue (56% des femmes harcelées) ou dans les transports publics (46%). De plus, les

femmes sont victimes de harcèlement sexuel dans les bars ou les clubs (42%), plus souvent qu'au travail (33%). Le harcèlement sexuel à la maison est beaucoup moins fréquent (22%).

Ainsi, l'âge des femmes victimes de HdR est une donnée significative. Il s'agit en grande majorité de femmes qui ont moins de 25 ans.

### 2.2.3. Des facteurs aggravants : l'orientation sexuelle, la religion et l'origine ethnique et l'effet ville

L'orientation sexuelle : à notre connaissance, il n'y a pas d'enquête spécifique sur le HdR auprès des LGBT. Cependant, une étude réalisée en 2013 à l'échelle européenne sur les LGBT signale que près de la moitié (47 %) des personnes interrogées ont déclaré s'être senties personnellement discriminées ou harcelées en raison de leur orientation sexuelle au cours de l'année précédant l'enquête (EU LGBT FRA, 2013 ; EU LGBTFRA, 2014). Ces hostilités commencent dès l'école (EU LGBT FRA, 2014) où le comportement verbal homophobe est très fort. En Suisse, une étude révèle que 95,2 % des lycéens et 76 % des lycéennes, ont déclaré avoir eu un comportement homophobe au cours des 12 mois précédents (Weber et Gredig, 2018). De plus, 49% des femmes lesbiennes ou bisexuelles ont été victimes d'une forme d'atteinte ou d'agression dans la rue, contre 23% des femmes hétérosexuelles (Ifop, 2018).

Ces études montrent que, malgré des avancées légales importantes concernant les droits LGBT, la transphobie et l'homophobie sont encore bien présentes.

La religion et l'origine ethnique : Selon cette même étude (Ifop, 2018) : 36% des femmes musulmanes voilées subissent de HdR contre 17% des femmes catholiques non pratiquantes (sans signe religieux visible). Une autre étude souligne que les minorités ethniques sont également plus susceptibles subir du HdR que le groupe majoritaire (Lynberg Black et al., 2014).

La ville : En France, 30% des femmes victimes habitent en banlieue, 27% dans l'agglomération parisienne et 19% en milieu rural (Ifop, 2018). Ces chiffres sont similaires pour les autres pays. Le HdR est donc plus vécu où il y a une plus grande densification de la population.

### 2.3. Les principaux enjeux

Cette thématique soulève plusieurs enjeux. Premièrement, mentionnons celui qui concerne l'utilisation des espaces publics, la manière de s'y déplacer, les conséquences sur le bien-être et la citoyenneté. Comme l'ont montré différents travaux de sociologues et géographes féministes, la rue, loin d'être ouverte à toutes et tous, est principalement utilisée par les hommes qui ont une plus grande liberté d'action en tant que sujets. Les femmes sont souvent l'objet de regards qui peuvent aller jusqu'à l'objectivation sexuelle (Delmotte, 2017 ; Blidon, 2016 ; Raibaud, 2013 ; Lieber, 2002). Les femmes utilisent moins les espaces publics, et leurs sorties sont imprégnées autant de préparation psychologique que matérielle (par exemple par peur de HdR, elles trouveront quelqu'un pour être accompagnées ; si elles sortent le soir, elles prendront un taxi, etc.). Il en résulte une limitation de leur autonomie, une utilisation restreinte de l'espace public, des sentiments de peur et insécurité (Gilow, 2015) ce qui a à son tour des conséquences sur l'accès à une véritable citoyenneté (Lieber, 2002).

Cette sous-utilisation des espaces publics se présente, à leurs yeux, comme « normale » et, certaines formes de HdR, sauf les violences physiques et sexuelles, ne sont considérées par, plusieurs d'entre elles, comme importantes. L'étude de Lebugle (2017), relève que les sifflements ainsi que les interpellations, sous prétexte de la drague, sont considérés comme sans gravité pour 86% des femmes. Il en est de même pour les insultes selon 55% d'entre elles. Ces chiffres interrogent

sur la prise de conscience de ce phénomène dans ces formes les moins graves comme le sifflement. Ainsi la question de sa perception comme problématique, par les personnes qui le subissent, peut être soulevée notamment pour certaines de ces formes.

Toutefois, plusieurs enquêtes soulignent les conséquences du HdR sur le bien-être et la santé des personnes. La recherche de Livingston (2014) montre qu'indépendamment des pays, le HdR engendre de fortes réactions de colère, de peur et d'anxiété. 72% des personnes sondées disent ressentir de la colère due à des caresses non voulues, et 79% ressentent de l'anxiété lorsqu'elles sont suivies. À long terme, le HdR engendre une baisse de l'estime de soi. Des symptômes de dépression peuvent également se révéler sur la durée, notamment en lien avec des attouchements. De plus, une certaine paranoïa peut se constater chez les personnes qui ont subi du HdR, en lien avec certains espaces qui ne sont pas considérés comme sûrs.

Ensuite, un deuxième enjeu concerne le risque de pointer les populations d'« origine étrangère » comme problématiques<sup>5</sup> et ainsi de réduire le HdR à des explications d'ordre culturalistes alors que c'est le sexisme qui produit ces manifestations. Malgré les avancées importantes en termes d'équité entre les genres, autant sur le plan légal que social, le sexisme n'a pas disparu et engendre des violences verbales, physiques, sexuelles. Le risque est de négliger les manifestations du harcèlement sur les lieux et les espaces où se trouvent d'autres catégories sociales d'hommes (par exemple, les bureaux, les banques ou encore les stades de football) (Lieber, 2016). Dans ces conditions, selon Lieber (2016), le discours sécuritaire trouve un terrain fertile pour le développement de politiques locales d'aménagement urbain et de sécurité. Ces politiques visent d'une part à gentrifier les centres-villes et les rendre accueillants et d'autre part, à renvoyer de manière générale les populations marginales ainsi que leurs différentes manifestations (comme la prostitution, la délinquance, la mendicité, etc.) à la périphérie.

Finalement, mentionnons les enjeux politiques que cette thématique soulève pour la Suisse. Les mouvements #Balancetonporc ou #MeToo ont en effet libéré la parole de plusieurs femmes et incité la publication de leurs témoignages concernant le harcèlement et les violences sexuelles. Mais, s'il y a une conscientisation majeure du phénomène, les réponses politiques sont attendues par les associations, les mouvements féministes et la population en générale. Mentionnons, les associations sur le terrain qui accompagnent les femmes ayant vécu des violences sexuelles (telle que Viol-secours) ou celles qui donnent des cours d'autoprotection et de prise de confiance en soi (par exemple, l'école Tatout). Elles soulignent un manque de moyens pour répondre aux nouvelles sollicitations (Scuderi, 2018). La présente étude a été accueillie favorablement par les habitant-e-s de la ville de Fribourg (voir résultats du sondage). Nous pouvons supposer qu'il y a des attentes autour des mesures concrètes à mettre sur place et des moyens financiers permettant de contrer le phénomène du HdR. D'ailleurs, d'autres villes telles que Lausanne et Genève ont déjà été pionnières dans ce domaine. Par exemple, la ville de Lausanne s'est dotée d'une stratégie globale de lutte contre le harcèlement de rue avec ses partenaires (Ville de Lausanne, 2020) et Genève a lancé un plan d'action « Sexisme et harcèlement dans l'espace public, 2019-2021 » (Ville de Genève, 2020).

---

<sup>5</sup> Mentionnons le film documentaire : Femme de Rue (2012) de Sophie Peeters tourné dans un quartier populaire à forte population étrangère en plein centre de Bruxelles. Si ce film fait émerger cette question comme un problème public, il n'en demeure pas moins que le choix d'un quartier populaire présente le HdR comme une question concernant les hommes d'origine étrangère et de religion musulmane.

### 3. Sondage : « La ville de Fribourg, ses espaces publics et moi - comment j'y vais, comment j'y vis »

#### 3.1. Méthodologie

La première phase de cette étude était la réalisation du sondage : « La ville de Fribourg, ses espaces publics et moi - Comment j'y vais, comment j'y vis ». Le questionnaire était composé de 5 différentes parties : données sociodémographiques, lieux évités en ville de Fribourg, formes de HdR, les stratégies des utilisatrices-teurs pour éviter le HdR, et rôles des témoins.

Ce questionnaire a été soumis à des expert-e-s de terrain (voir annexe 1). Leur feedback a permis d'intégrer et/ou d'affiner le sondage au regard de leurs différentes réalités et expériences. Par la suite, nous avons réalisé des prétests au niveau de la compréhension du langage ainsi qu'au niveau technique. Après sa validation par le Comité de pilotage (Ville de Fribourg et équipe de recherche), le questionnaire a été traduit en allemand. Il a été ainsi mis à disposition en ligne (via le lien du sondage limesurvey) du 26 août 2019 au 31 octobre 2019 en deux langues : français et allemand, et présenté lors d'une conférence de presse réalisée le 26 août 2019.

Le questionnaire en ligne a été diffusé dans toute la ville par une large campagne de communication (affiches, flyers, radio, réseaux sociaux, bus etc.). Le but de cette campagne était, d'une part, de rendre visible la problématique (sensibilisation) et, d'autre part, d'inciter les personnes à répondre au sondage (afin que le plus de personnes possible participent). La campagne a aussi été largement relayée par de nombreux partenaires, ainsi qu'auprès des élèves de 11H et du secondaire II des établissements scolaires fribourgeois. Le lien vers le sondage a été également transmis par mail à tous les étudiant-e-s des HES-SO Fribourg, de la HEP-PH Fribourg, de l'Université de Fribourg et du Foyer des apprentis. Constitué de treize phrases courtes et directes, la campagne a été réalisée en collaboration avec l'Agence de Communication FrankR & Karakter, avec la participation de l'Association Mille Sept Sans.



Photo : La liberté, 26 août 2019

Dans un premier temps, les formes de HdR explorées dans ce sondage ont été les suivantes. Elles sont classées des formes les plus communes aux plus graves :

- 1) Klaxons ; Sifflements ; Bruitages ; Regards insistants

- 2) Interpellations inadéquates ; Remarques sur l'habillement, sur le physique de la personne ; Propositions indécentes
- 3) Insultes ; Insultes sexistes ; Insultes racistes ; Insultes en lien avec ma religion
- 4) Menaces ; être suivi-e dans la rue
- 5) Frottements ; Attouchements
- 6) Exhibitionnisme ; Agressions physiques ; Agressions sexuelles ; Viol (si les personnes avaient coché ce type de HdR, elles étaient systématiquement redirigées vers le centre de la Lavi, le 147 ou encore sur le site : [www.violencequefaire.ch](http://www.violencequefaire.ch))

Dans un deuxième temps, les participant-e-s pouvaient répondre à des questions approfondies sur les formes du HdR regroupées dans les catégories suivantes :

- Interpellations inadéquates, remarques sur l'habillement, propositions indécentes
- Insultes, insultes sexistes, racistes, en lien avec religion
- Menaces, être suivi-e dans la rue ;
- Frottements, attouchements.

Ainsi, pour la suite de l'analyse, les catégories 1) et 6) ne seront pas approfondies. Ce choix méthodologique a été effectué pour les raisons suivantes :

- En ce qui concerne la catégorie 1) le sifflement, les klaxons peuvent être considérés comme peu problématiques, car communs et être sous-évalués par les personnes qui les ont subis, comme la soulevée la revue de la littérature.
- Pour la catégorie 6) les agressions sexuelles, le viol sont des événements graves qui ne peuvent pas être approfondis dans le cadre de cette recherche au regard de la méthodologie utilisée.

Si la personne avait coché plus de deux formes de HdR, seules les deux plus « graves » ont été analysées dans ce sondage. De ce fait, le questionnaire pouvait être rempli en moins de 15 minutes. Un questionnaire plus long aurait pu décourager la participation.

La collecte de données s'est réalisée via la plateforme *Limesurvey*. L'accès au sondage pouvait se faire par différents supports : ordinateur, tablette ou smartphone. La participation au sondage était libre et anonyme, ce qui a permis de récolter une grande quantité d'informations pertinentes. De plus, les personnes pouvaient choisir le moment qui leur convenait le mieux pour répondre aux différentes questions.

*Limesurvey* a comptabilisé un total de 6609 questionnaires, dont 2248 étaient partiellement ou pas du tout remplis. Beaucoup de questionnaires étaient vierges, car le fait de cliquer sur le lien enregistrait la personne (de manière anonyme) comme faisant partie des personnes ayant remplis le questionnaire, alors qu'elles ont simplement été voir ce dernier sans intention de le remplir ou simplement par curiosité. Nous avons pris en compte tous les questionnaires remplis jusqu'à la question 59, le questionnaire en comptant 65. Nous avons ensuite codé et nettoyé la base de données en supprimant les réponses aberrantes, par exemple. Au total, 4290 questionnaires sont valides et pris en compte pour l'analyse descriptive ci-après.

4290  
questionnaires  
sont valides et  
pris en compte  
pour l'analyse  
descriptive

Même si le nombre de réponses au sondage est important, l'échantillon de cette enquête n'est pas représentatif de la population

résidente à Fribourg et aux alentours. Toutefois, étant donné le nombre important des réponses, les résultats sont considérés comme fiables au niveau scientifique. La participation étant libre, nous pouvons supposer qu'il y a une surreprésentation des personnes intéressées par la thématique et/ou qui se sont particulièrement senti-e-s concerné-e-s par le sujet.

### 3.2. Résultats du sondage : « La ville de Fribourg, ses espaces publics et moi - comment j'y vais, comment j'y vis »

#### 3.2.1. Les caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon

La majorité des répondant-e-s au sondage, soit 74% (T<sup>6</sup>=3175), était des femmes. 24,9% (T=1070) étaient des hommes et moins de 1,1% étaient transsexuel-le-s, intersexuel-le-s, incertain-e-s, voire ne s'identifiaient à aucune de ces catégories mentionnées dans le sondage. Environ la moitié des sondé-e-s, soit 44,9%, étaient âgé-e-s de 18-25 ans, 25% de 26-35 ans et 13,6% de 14 à 17 ans. À partir de 35 ans, le pourcentage des répondant-e-s diminue à moins de 10% (voir annexe 2, graphiques 1 et 2).

La moitié des répondant-e-s, soit 48,4%, sont étudiant-e-s, dont 64% sont issu-e-s des Hautes Écoles (université, HEP, HES). Les travailleuse-s salarié-e-s représentent quant à eux-elles 37,8% de l'échantillon. Plus de la moitié de l'échantillon, soit 50,9%, a ou est en train d'acquérir un niveau de formation tertiaire (Hautes Écoles ou Écoles Professionnelles Supérieures). 39,3% des répondant-e-s ont ou sont en train d'acquérir un niveau de formation secondaire II (CFC, Maturité) (voir annexe 2, graphique 3).

La grande majorité de l'échantillon, soit 80,2%, est Suisse. 6,7% sont binationaux et 13,1% sont de nationalité étrangère. Deux tiers de l'échantillon habitent la ville de Fribourg et ses alentours (soit 42,1% habitant la ville de Fribourg et 22,1% l'agglomération du Grand Fribourg). 28,3% habitent le canton de Fribourg et seuls 7,5% résident hors du canton de Fribourg (voir annexe 2, graphique 4).

*Ce sont surtout des femmes jeunes, étudiantes, qui ont répondu au sondage habitant le grand Fribourg*

#### 3.2.2. Lieux évités en ville de Fribourg<sup>7</sup>

*La gare, les toilettes publiques, les parkings figurent parmi les lieux les plus évités en ville de Fribourg*

82.3% (N=2614) des femmes et 49.7 % (N=532) des hommes déclarent éviter certains espaces publics en ville de Fribourg. Mentionnons, par exemple, la gare qui est évitée par 58.6% (N=1860) du total des femmes répondantes (T=3175), les toilettes publiques évitées par 45.8% (N=1454) les parkings par 38.8% (N=1231) et les parcs/places publiques par 32.5% (N=1031) (annexe 2, graphique 5).

Les répondantes et répondants évitent ces lieux en raison d'un sentiment d'insécurité et de la mauvaise réputation de ces endroits, qui sont considérés comme « sales, peu attirants, glauques », « isolés », « peu illuminés », ainsi qu'aux expériences négatives

<sup>6</sup> Le T correspond au numéro total des personnes à qui la question a été adressée. Le N fait référence au numéro absolu des personnes qui ont répondu par l'affirmative à une question. Le pourcentage est calculé par  $100 \cdot N/T$

<sup>7</sup> Le terme « évités » est pris ici dans deux sens : le premier : celui de ne pas y aller, et le deuxième : de devoir y aller avec un sentiment négatif, car c'est un passage obligé.

vécues au niveau personnel et par l'entourage (annexe 2, graphique 6).

### 3.2.3. Formes et ampleur du HdR

En ville de Fribourg, 79 % des personnes interrogées (N= 3391) ont subi une forme de HdR. Ce pourcentage se répartit comme suit selon les genres : 89,4% des femmes ont déjà vécu une forme de HdR durant leur vie (T=3175), 82,4% des personnes transsexuelles (T=17), 81,3% des personnes incertaines (T=16), 50% des personnes intersexuelles (T=2) et 100% des personnes qui ne se situent pas dans ces genres (T=10), contre 48% des hommes (T=1070) interviewés.

*79 % des personnes interrogées ont subi une forme de HdR*

Les manifestations du HdR qui ressortent le plus du sondage en ce qui concerne les femmes sont : les regards insistants (71,9%), les sifflements (64.1%), les interpellations inadéquates (51,1%) comme par exemple : « Salut, tu vas où ? », « Tu pourrais sourire quand je te parle », être suivie dans la rue (35,6%), les remarques sur le physique (32.6%). Dans l'ensemble les formes de HdR sont plus ressenties par les femmes et les genres minoritaires que par les hommes (voir graphique 1, ci-après).

Si toutes les formes de HdR sondées dans cette enquête sont courantes chez les femmes qui ont subi du HdR, chez les hommes ce sont surtout les insultes (19,3%), les menaces (12,3%) et les agressions physiques (10,1%) qui leur sont davantage propres.

Les chiffres suivants, correspondant aux différentes catégories de HdR, ont été analysés. Pour rappel, les différentes catégories sont les suivantes : 1) Klaxons ; Sifflements ; Bruitages ; Regards insistants, 2) Interpellations inadéquates ; Remarques sur l'habillement, sur le physique de la personne ; Propositions indécentes, 3) Insultes ; Insultes sexistes ; Insultes racistes ; Insultes en lien avec ma religion, 4) Menaces ; être suivi-e dans la rue, 5) Frottements ; Attouchements, 6) Exhibitionnisme ; Agressions physiques ; Agressions sexuelles ; Viol. Ces résultats ont été calculés sur la base de l'ensemble des participant-e-s qui ont répondu « oui » à l'ensemble des différentes catégories susmentionnées avec un N= 2839 pour les femmes et un N=514 pour les hommes. Il faut cependant relever que ces chiffres donnent un ordre de grandeur, sachant que les participant-e-s au sondage n'ont pu répondre qu'à deux catégories (les deux plus « graves »), même si ces dernière-ère ont subi d'autres formes de HdR.

- Pour la catégorie des interpellations inadéquates, des remarques sur l'habillement, sur le physique et des propositions indécentes :

20,4% des femmes se sont déjà fait interpellé (N=578) au moins une fois, ainsi que 9,5% des hommes (N=49) interviewé-e-s au cours de la dernière année. Sur les 578 femmes interpellées, 298 (51,5%) se sont fait interpellé entre 2 et 5 fois. Pour les hommes, ce sont 23 hommes sur 49 qui ont été interpellés entre 2 et 5 fois, soit 42,8%.

- Pour la catégorie des insultes, des insultes sexistes, racistes ou en lien avec la religion :

6,9% des femmes se sont déjà fait insulter au moins une fois dans la rue (N=197) et 29,6% des hommes interviewés (N= 152)

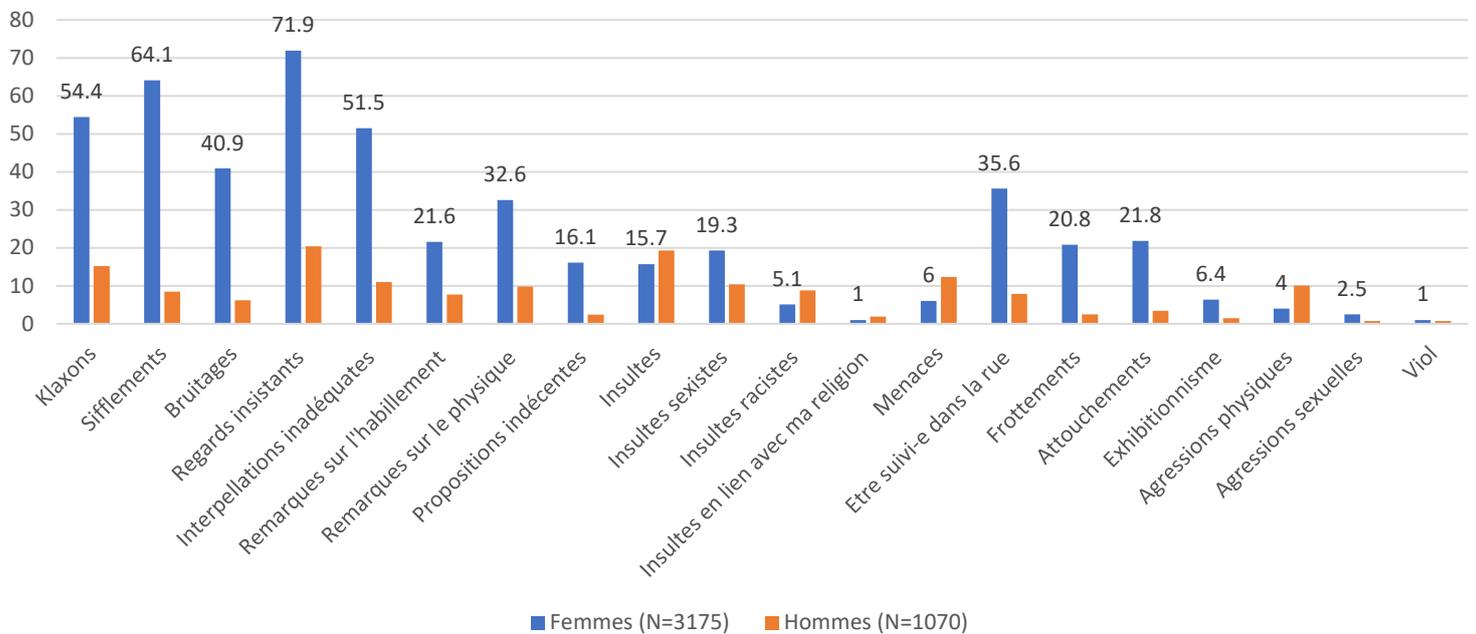
au cours de la dernière année. Sur les 197 femmes insultées, 103 (52,3%) se sont fait insulter

*Le HdR a été subit de 2 à 5 fois par une petite moitié des répondant-e-s sur les douze derniers mois dernier*

entre 2 et 5 fois. Pour les hommes, ce sont 66 hommes sur 152 qui ont été interpellés entre 2 et 5 fois, soit 43,4%.

- Pour la catégorie des menaces et le fait d'être suivi-e dans la rue : 20,7% des femmes (N=587) se sont déjà fait suivre dans la rue et 30,9% des hommes interviewés (N= 159) au cours de la dernière année. Sur les 587 femmes menacées ou suivies, 254 (43,3%) se sont fait menacer ou suivis entre 2 et 5 fois. Pour les hommes, ce sont 68 hommes sur 159 qui ont été menacés ou suivis entre 2 et 5 fois, soit 42,8%.
- Pour la catégorie des frottements et des attouchements : 34,2% des femmes (N=971) ont déjà subi au moins un frottement ou un attouchement dans la rue et 9,1% des hommes interviewés (N= 47) au cours de la dernière année. Sur les 971 femmes qui ont subi des frottements ou des attouchements, 407 (41,9%) ont subi des frottements ou des attouchements entre 2 et 5 fois. Pour les hommes, ce sont 16 hommes sur 47 qui ont subi des frottements ou des attouchements entre 2 et 5 fois, soit 34%.

Graphique 1: Formes et ampleur du HdR



### 3.2.4. Emplacements et temporalité

Selon les réponses des participant-e-s, les frottements et attouchements se déroulent principalement dans les transports publics et dans des bars, discothèques et soirées festives. Les autres formes de HdR, indépendamment du genre, se manifestent principalement dans la gare, au centre-ville ainsi que dans certains quartiers. En effet 65.4% des femmes signalent avoir reçu des menaces et/ou avoir été suivies dans la gare, 57.9% dans le centre-ville et 34.8% dans certains quartiers. Les femmes qui se sont fait interpeler de manière inadéquate et/ou qui ont reçu des

*Les frottements ont lieu notamment dans les transports publics, les autres formes de HdR se déroulent principalement dans la gare, au centre-ville et dans certains quartiers*

propositions indécentes, et/ou qui ont eu des remarques sur leur habillement ou physique indiquent que cela s'est produit notamment à la gare (64.5%), au centre-ville (55%) et dans certains quartiers (23.7%) (annexe 2, graphiques 7 et 8).

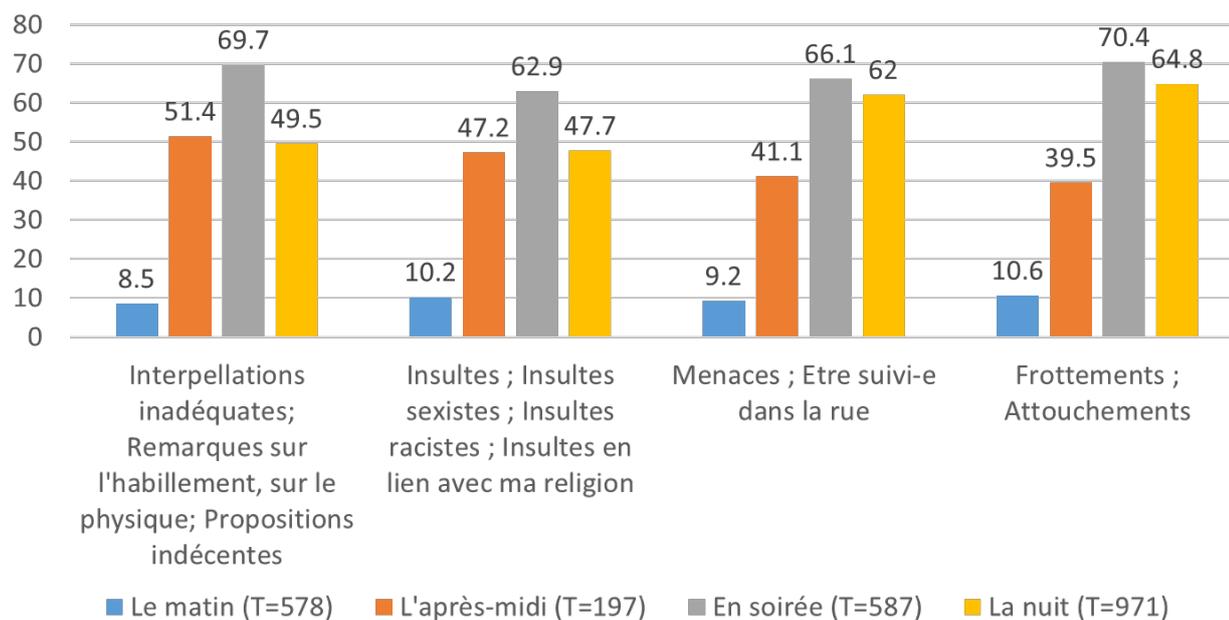
L'enquête montre que près d'une femme sur deux qui a répondu au sondage subit du HdR tant durant les jours de la semaine (du lundi 5h au vendredi 17h) que durant le weekend (vendredi 17h au lundi 5h). 46,2% (T=578) d'entre elles subissent des interpellations inadéquates, des remarques sur leur habillement et sur le physique, ainsi que des propositions indécentes du lundi au dimanche ; idem pour les insultes, insultes sexistes, insultes racistes et insultes en lien avec la religion à 44,2% (T=197) ; de même que pour les menaces et le fait d'être suivi-e dans la rue à 48,2% (T=587) et pour les frottements et attouchements à 46,7% (T=971).

À contrario, les hommes subissent davantage le HdR durant le weekend (vendredi 17h au lundi 5h). 36,7% d'entre eux (T=49) subissent des interpellations inadéquates, des remarques sur l'habillement, sur le physique et des propositions indécentes ; 50% (T=152) subissent durant le weekend des insultes, des insultes sexistes, des insultes racistes et des insultes en lien avec la religion ; 50,9% (T=159) subissent des menaces et le fait d'être suivi-e dans la rue ; 42,6% (T=47) subissent des frottements et/ou des attouchements.

De plus, même si le HdR est vécu dès le matin (environ 1 personne sur 10) une augmentation du phénomène est constatée l'après-midi (environ 4 personnes sur 10). Ce constat se renforce en soirée (6-7 personnes sur 10) et dans la nuit (5-6 personnes sur 10) avec des moments de pics en soirée, et ce indépendamment des formes de HdR et du genre (voir graphique 2 ci-après et annexe 2, graphique 10, pour les hommes).

*Les femmes subissent en permanence du HdR indépendamment du jour de la semaine et du moment dans la journée. Pour les hommes, le HdR a lieu principalement le weekend.*

**Graphique 2: Temporalité du HdR: Femmes**



### 3.2.5. Conduites prises par les répondant-e-s afin d'éviter le HdR

38.8% des femmes (N=1101) et 55% des hommes (N=283) ayant vécu au moins une forme de HdR (femmes T= 2839 et hommes T= 514) dans leur vie n'adoptent pas une conduite particulière pour éviter le HdR (« je ne fais rien »). Si 15% (N=425) des femmes évitent de sortir et éludent les espaces

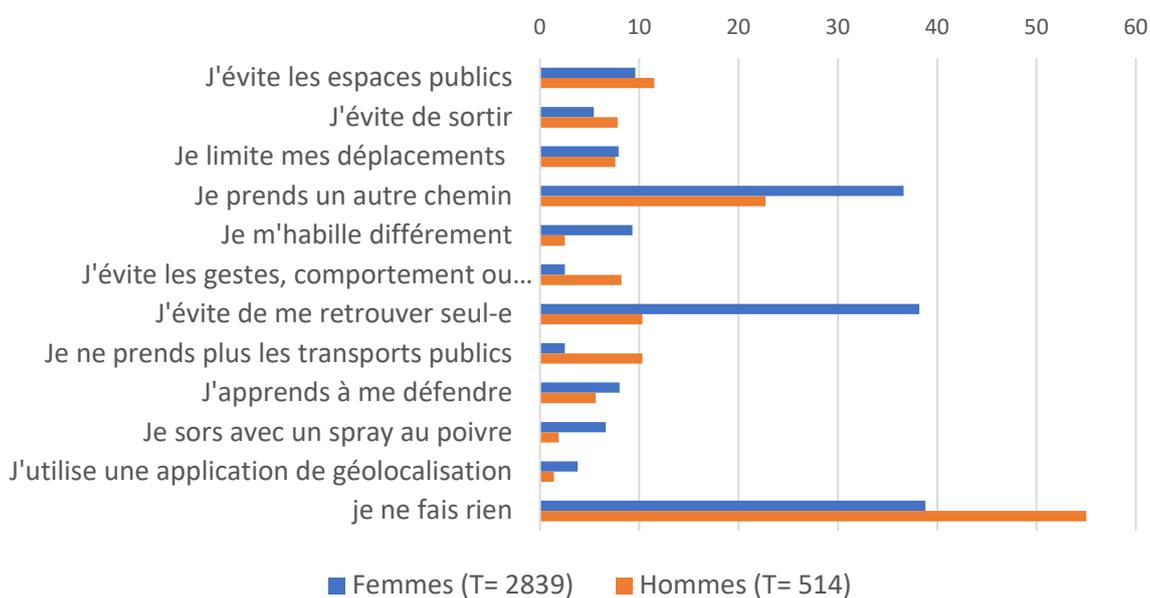
*38.8% des femmes et 55% des hommes ayant vécu une forme de HdR n'adoptent pas une conduite particulière pour éviter le HdR*

publics, leurs sorties sont soumises à la mise en place d'une série des stratégies visant à se protéger contre le HdR. Ces femmes sont nombreuses (38,2%) à éviter de se retrouver seules (N= 1085), à prendre un autre chemin que celui utilisé usuellement 36.6% (N=1038), ou encore à s'habiller différemment 9.3% (N=263).

Les hommes ayant vécu une forme de HdR évitent également les espaces publics et les sorties 19.3% (N=99). Leurs sorties sont aussi accompagnées de conduites spécifiques : ils prennent un autre chemin 22.7% (N=117), évitent de se retrouver seuls 10.3% (N=53) ainsi que les transports publics 10.3% (N= 53). D'ailleurs, ils prennent plus souvent soin que les femmes de ne pas dévoiler leur

orientation sexuelle dans les espaces publics 8.2% (N= 42). À noter que les stratégies telles que sortir avec un spray au poivre et apprendre à se défendre ne concernent que 6.6 % (N=187) et 8% (N=226) des femmes (voir graphique 3, ci-dessous).

**Graphique 3: Conduites visant à éviter le HdR prises par les répondant-e-s ayant vécu au moins une fois dans leur vie une forme de HdR**



### 3.2.6. Actions entreprises par les personnes témoins du HdR

Les résultats montrent que pour 75,4% des personnes interviewées qui ont subi du HdR, les témoins de la scène n'ont rien fait (T=3392). De plus, les hommes interviewés relaient que pour près d'un homme sur 5 les personnes témoins se sont même éloignées de la scène (T= 515). La catégorie « autre » du sondage correspond à 16.2% des réponses qui précisent les raisons d'une apparente indifférence des personnes qui entourent la scène : les personnes passives étaient soit inattentives, trop loin physiquement de la situation pour intervenir, manquaient de stratégies, avaient simplement peur des représailles ou manifestaient vraiment de l'indifférence. Par contre les personnes qui ont été actives ont soit été attentives à la scène, regardé l'auteur-e et montré qu'elles se sentaient concernées par la situation. Certaines sont allées aider la personne pendant l'acte de HdR à sortir de la situation ou sont intervenues après l'acte de HdR pour venir soutenir la personne. Certains individus ont interpellé le-la harceleur-euse ou se sont interposés corporellement. Dans des situations extrêmes, certaines ont même agressé physiquement l'agresseur (annexe 2, graphique 11).

*Pour les 3/4 des répondant-e-s, les témoins de la scène n'ont rien fait*

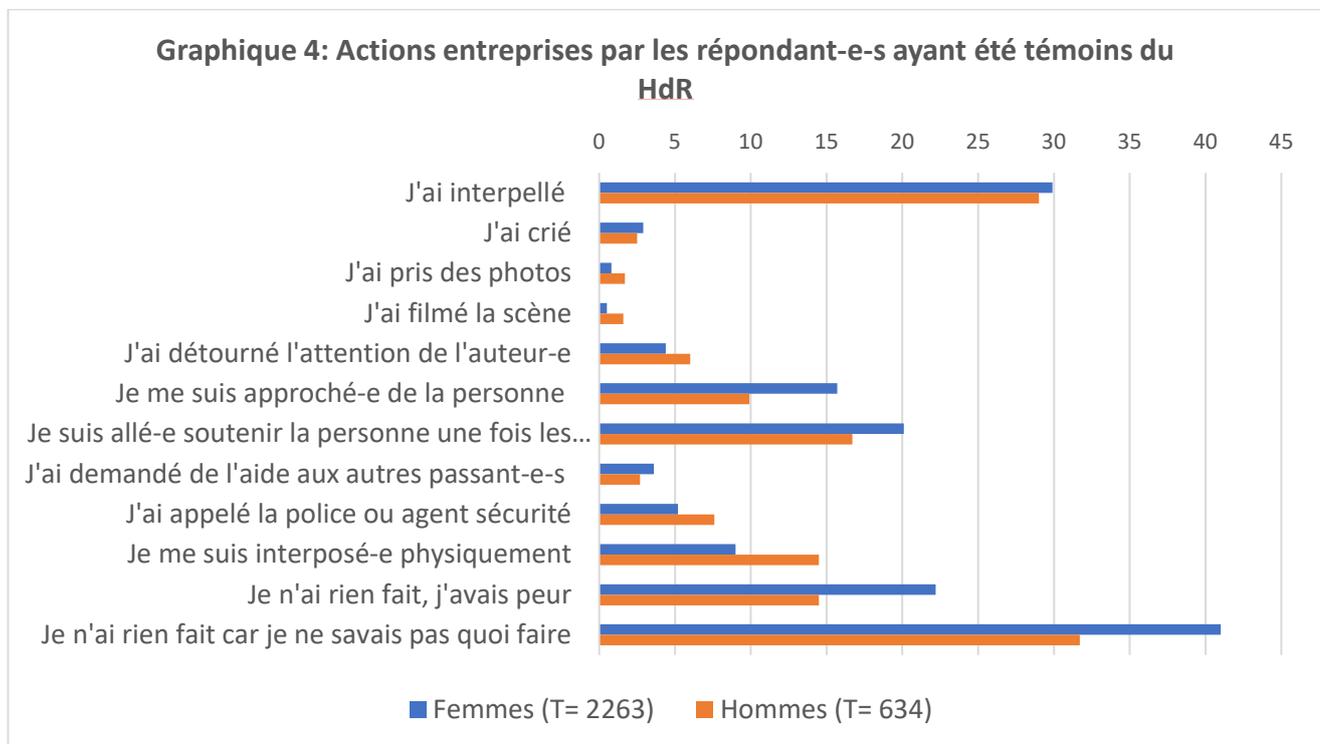
### 3.2.7. Actions entreprises par les répondant-e-s ayant été témoins du HdR

71.3% (N=2263) des femmes et 59.3% (N=634) des hommes de l'ensemble des répondant-e-s (femmes T= 3175, hommes T= 1070) au questionnaire ont été elles/eux-mêmes témoins du HdR. Parmi ces personnes, 41% (N=927) des femmes et 31.7% (N=201) des hommes n'ont rien fait, car elles et ils « ne savaient pas quoi faire ». 22.2% (N=502) des femmes et 14.5% (N=92) des hommes indiquent n'avoir rien fait, car elles et ils « avaient peur ». Étant donné que les répondant-e-s ont pu cocher plusieurs réponses, il n'est pas possible de faire la somme de ces chiffres.

29.9% (N=676) des femmes et 29% (N=184) des hommes ont interpellé verbalement l'auteur-e du HdR. L'action : « Je me suis interposé-e physiquement » est utilisée plus souvent par les hommes (14.5%, N=92) que par les femmes (9%, N=203). 15.7% (N=355) des femmes se sont approché de la personne contre 9.9 % (N=63) des hommes. Seulement, 5.2% (N=118) des femmes et 7.6% (N=48) des hommes ont appelé la police ou un agent de sécurité (voir graphique 4, ci-dessous).

*Une majorité des répondant-e-s ont été témoins du HdR. Pourtant, elles/ils n'ont rien fait, car « ils/elles ne savaient pas quoi faire »*

Nous tenons à souligner que les actions entreprises par les témoins dépendent du type de HdR. Si les klaxons peuvent faire difficilement l'objet d'une action concrète, d'autres formes de HdR dépendent de l'interprétation des témoins et du contexte du déroulement de l'acte.



## 4. Le Café du monde

### 4.1. Méthodologie

Le Café du Monde, connu aussi sous le nom de « World Café », est une méthode participative qui permet la rencontre d'actrices et acteurs multiples. Reproduisant l'ambiance d'un café, les participant-e-s regroupé-e-s par tables mixtes, de manière guidée, sont appelé-e-s à approfondir ensemble plusieurs thématiques et ceci à travers différentes phases. À chaque nouvelle phase, les participant-e-s changent de table selon les indications données. Au terme du processus, les principales idées sont résumées sous forme écrite et collectivisées en plénum. Une brève synthèse est effectuée à la fin de chaque phase en suivant différentes modalités (Slocum, 2006). Le Café du Monde est un processus créatif qui vise à faciliter le dialogue constructif et le partage de connaissances et d'idées, en vue de créer un réseau d'échanges et d'actions. Il mobilise l'intelligence

collective et permet la compréhension d'une thématique de manière plurielle et l'encouragement d'une action coordonnée (Brown et Isaacs, 2008).

La deuxième phase de cette étude a consisté à la réalisation d'un Café du Monde qui a eu lieu le 21 janvier 2020 dans les locaux de la HETS-FR à Fribourg. Cet événement a réuni un total de 26 participant-e-s (inclus une animatrice et un animateur : Myrian Carbajal et Emmanuel Fridez) de diverses institutions et associations confrontées à cette thématique (voir annexe 3).

Le Café du Monde a comporté 3 moments (annexe 4) 1) Définitions du HdR du point de vue des participant-e-s et expériences de ces dernier-ère-s; 2) Inventaire des mesures existantes concernant le HdR 3) Propositions des mesures complémentaires.

#### 4.2. Inventaire des mesures existantes à l'issue du Café du Monde

À la suite du Café du Monde, un inventaire des mesures existantes a été réalisé<sup>8</sup>(voir tableau ci-dessous).

	Éducation	Santé & Éducation	Sécurité	Transport	Juridique / Lobbying
Écoles / associations sportives/ Jeunes	<p>Cycle d'orientation (CO) : citoyenneté, module sensibilisation au harcèlement scolaire, cours éducation sexuelle</p> <p>Formation tertiaire : formations aux architectes pour conduire des marchés exploratoires diagnostics - améliorations des espaces publics pour faciliter leur accès par les femmes (HEIAFR)</p> <p>Présence sociale de rue (Reper) en faveur des publics concernés</p>	<p>Primaire : création d'une brochure sur le consentement (Mille sept Sans)</p> <p>Secondaire II : ateliers par les pairs sur le consentement (Empreinte)</p> <p>Jeunes 12-14 ans : Programme SEESR sortir ensemble et se respecter (Reper)</p> <p>Associations sportives : Règlements et outils. Ex : cool &amp; clean (Reper)</p>	<p>Cours d'autodéfense et d'affirmation de soi (Pallas)</p>	<p>Bus prévention pour les enfants : comportement à adopter dans les transports publics (TPF)</p>	<p>Règlements sur le HdR. (EquOpp-UNIFR)</p>

<sup>8</sup> Afin que cet inventaire soit le plus exhaustif possible nous avons demandé aux associations et institutions ne pouvant pas participer au Café du Monde de remplir un formulaire « recensement des mesures ». Toutefois, il est possible qu'il y ait des mesures qui n'ont pas été recensées. L'ensemble des formulaires peuvent être consultés, avec l'accord des associations. En cas d'intérêt, vous pouvez vous adresser à la Ville de Fribourg, service de cohésion sociale.

	Éducation	Santé & Éducation	Sécurité	Transport	Juridique / Lobbying
Public général	<p>Campagnes de prévention, sensibilisation, information (Mille sept Sans, EX-expression, Sarigai, TPF dans les bus)</p> <p>Mois de sensibilisation au HdR : « En mai, fais ce qu'il te plaît » (Mille sept Sans)</p> <p>Page web : publication des témoignages (Mille sept Sans)</p> <p>Activités ponctuelles : atelier courage civil témoins (Mille sept Sans)</p> <p>Organisation de soirées pour discuter de tous les sujet y.c. HdR « safe » (Comité Lago)</p> <p>Formation « Fribourg sympa » (« ateliers », « question des comportements agressifs ») des citoyen-ne-s volontaires dans le but de promouvoir la cohésion sociale (Ville de Fribourg, cohésion sociale)</p>	<p>Éducation, conseil, accompagnement, formation, information (CFSS centre fribourgeois de santé sexuelle, REPER)</p> <p>Charte ARETHA pour établissements publics nocturnes et festivals (Mille sept Sans)</p> <p>Signataires ARETHA : sensibilisation collaborateurs et collaboratrices / procédures, mise en commun entre les lieux (recensement / « black list » / procédures) et ange gardien pendant les événements de vie nocturne (Fri-son, café culturel de l'Ancienne Gre)</p> <p>Développement d'une stratégie de santé sexuelle (CFSS)</p>	<p>Présence sur la voie et espaces publics (police). Enregistrement plainte et enquête si qualification juridique des faits (Police)</p>	<p>Réseau de nuit. Présence aléatoire d'agents de sécurité (TPF)</p>	<p>Démarchage auprès de politiciennes et politiciens pour obtenir des actions (Mille sept sans)</p>

À partir du recensement des mesures (tableau ci-dessus), nous pouvons faire les constats suivants :

Une grande quantité des mesures relèvent du domaine de l'éducation et de la santé. Au niveau de l'urbanisme, aucune mesure spécifique n'a été notée. Nous pourrions nous questionner sur la présence des mesures dans les domaines de l'éducation et de la santé et son absence dans celui de l'urbanisme. Le HdR semble se réduire à des questions d'éducation en lien avec des implications pour la santé, alors que l'urbanisme ne semble pas être concerné par ce phénomène. Toutefois, HdR se déroule dans les espaces publics, la manière d'utiliser ces espaces est en lien avec le sentiment de sécurité vis-à-vis de ces derniers et les places et parcs publics (espaces de jeux, loisirs, etc.) sont censés être investis par tout-e-s.

De manière générale, les actions s'adressent à-aux :

- L'ensemble de la population : campagnes de prévention, de sensibilisation et d'information
- Écolier-ère-s, étudiant-e-s et jeunes. Par exemple : cours dans le cadre du programme HARMOS, cours d'éducation sexuelle, etc.

- Publics spécifiques définis par les objectifs et mission des associations et/ou institutions sociales. Par exemple : la population migrante, la communauté LGBT, les travailleur-se-s du sexe, les personnes subissant des violences, etc.

Plusieurs secteurs de la population sont, en théorie, susceptibles de pouvoir bénéficier d'une mesure. Les écolier-ère-s, étudiant-e-s et jeunes sont plus ciblé-e-s, ce qui peut s'expliquer par le fait que le HdR est souvent lié à cette population. Toutefois, nous pouvons nous questionner sur l'absence de mesures vis-à-vis de certains publics, qui peuvent être désavantagés en raison de différences qui peuvent être discriminatives: personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes marginales, personnes vivant dans la rue, etc.

Quant aux organismes qui s'occupent de la mise en place de ces actions, nous constatons qu'il y a une pluralité d'acteur-trice-s sur la scène fribourgeoise. Mentionnons l'association Mille sept Sans, qui réalise des activités globales en lien direct avec le HdR, ceci afin de visibiliser, sensibiliser et prévenir le HdR. D'autres associations et institutions luttent contre le HdR à travers des activités ponctuelles ou régulières en fonction des objectifs de ces structures. Ces actions s'inscrivent souvent dans le cadre des missions de l'institution ou de l'association (santé sexuelle et reproductive, intégration des personnes migrantes, prévention des risques sexuels, promotion de la santé, etc.). Le travail repose souvent sur le bénévolat.

La diversité des missions et des moyens financiers alloués définissent le cadre d'intervention et limitent l'impact des actions menées par ces acteur-trice-s. Mentionnons quelques exemples :

- Si plusieurs actions sont adressées au grand public et sont gratuites, elles reposent sur le travail bénévole et/ou sur des moyens économiques limités, ce qui peut restreindre les effets de visibilité et de sensibilisation des campagnes au grand public.
- En ce qui concerne les activités adressées à la population en générale, quelques-unes sont payantes et de ce fait, elles comportent un effet de triage entre les personnes qui peuvent payer les inscriptions et celles qui ne peuvent pas (ateliers de sensibilisation pour les témoins, certains cours d'autodéfense adressés à tout public, etc.). L'argent peut être un facteur limitatif à la participation, même lorsque l'activité est peu coûteuse. Par ailleurs, le fait de ne pas se sentir concerné-e par la thématique et/ou une diffusion restreinte de l'événement peuvent être des barrières à la participation. Selon les participant-e-s au Café du Monde, ce sont les personnes les plus intéressées, ayant des moyens financiers et probablement déjà sensibilisés aux questions d'égalité qui seraient les plus susceptibles de participer à ces activités.
- Les activités scolaires et extrascolaires et celles d'ordre sportives auprès de jeunes sont peu coûteuses. Toutefois, ces actions, dans la mesure où elles ne seraient pas obligatoires, seulement une partie de l'ensemble des écolier-ère-s en bénéficierait.
- Selon les mandats de chaque association/institution, un axe thématique sera privilégié. Plusieurs sujets sont abordés allant de l'apprentissage à la citoyenneté, à la question du consentement sexuel, à la violence, à la discrimination, etc. En d'autres termes, nous pouvons constater une sorte d'éclatement des thématiques associées d'une manière ou d'une autre, selon l'interprétation de chaque partenaire, au phénomène du HdR.
- On constate également que les interventions sont réalisées à l'intention des personnes susceptibles de subir du HdR (leur donner des outils pour mettre des limites, développer des compétences pour se protéger, etc.). En revanche, il semble que peu de mesures sont adressées aux témoins (à part celle mise en place de manière conjointe par Ammesty International Suisse et Mille Sept Sans) et aux auteur-e-s du HdR.

Dans le domaine de la sécurité, peu d'actions ont été recensées. Nous pouvons constater que la sécurité est comprise d'une part comme la présence, sur les espaces publics, de personnes tierces garantes de maintenir l'ordre (police ou d'agents de sécurité). D'autre part, la sécurité inclut des cours autodéfense ou des outils concrets (cartes d'urgence) permettant aux personnes mêmes de se défendre en cas de besoin. Dans cet axe, d'autres actions ont été mentionnées : activités d'information, d'écoute et d'accompagnement réalisées par Sarigai auprès des victimes des violences LGBT-phobe. L'idée étant de leur offrir un espace sécurisé et de les encourager à porter plainte. En ce qui concerne les travailleuses du sexe et populations passantes, Grisélidis, à travers le bus de nuit, cherche à donner des conseils en matière de risques sexuels et par la présence physique du bus, à offrir un sentiment de sécurité.

Au niveau du transport, à part le réseau de bus de nuit et de bus pour les enfants, force est de constater l'absence de mesure dans ce domaine. Il semblerait que le HdR ne semble pas y être associé. Pourtant, notre enquête révèle que les frottements et attouchements ont lieu dans les transports publics et que le HdR se déroule tout au long de la journée autant durant la semaine que le week-end.

Étant donné qu'au niveau juridique il n'y a pas de mesure spécifique concernant le HdR, peu d'actions ont été relevées dans ce domaine. Toutefois, certains acteur-e-s reconnaissent l'importance de ce domaine et s'engagent à travers des actions de lobbying pour rendre visible le phénomène du HdR ou pour recenser les agressions à caractère LGBT-phobe. Au niveau mésosocial, à l'intérieur des clubs de sport ou universités, il y a des règlements.

Si nous pouvons constater que les activités qui se réalisent en vue de prévenir le HdR sont créatives et témoignent d'une volonté de créer de bonnes conditions de vivre ensemble, elles connaissent des limites, comme le fait que ces activités ont tendance à rester circonscrites à certains publics.

## 5. Recommandations

### 5.1. Recommandations basées sur les propos des participant-e-s au Café du monde

#### 5.1.1. Coordination et réseautage

Les participant-e-s au Café du Monde n'étaient pas au courant de l'ensemble des activités réalisées par les différentes associations et institutions œuvrant dans le panorama fribourgeois. Par exemple, il est ressorti que le Centre fribourgeois de santé sexuelle (CFSS) n'était pas au courant de la création du dépliant sur la thématique du « consentement sexuel » en cours d'élaboration par l'association Mille Sept Sans. Pourtant, ce dépliant est en lien direct avec les activités du planning familial et les cours d'éducation sexuelle à l'école. Suite à ce constat, une première recommandation transversale a émané de la discussion. Les participant-e-s ont manifesté leur souhait de recevoir la liste d'adresses des personnes présentes au Café du Monde, ainsi que d'avoir accès aux descriptifs des différentes mesures déjà existantes. Étant donné les ressources limitées mentionnées par ces personnes, il a été souligné l'importance de créer des synergies et des liens entre les associations afin de se coordonner et d'encourager le déploiement du réseau autour de cette thématique.

Pour ce faire, les pistes esquissées ont été les suivantes :

- Mettre en place une plateforme d'échange (on line par exemple) autour du HdR. Cette plateforme permettrait de : réunir les différent-e-s acteur-trice-s qui travaillent autour de cette problématique, de communiquer autour des offres existantes, de coordonner et d'unifier les forces pour faire des actions communes. Ce type d'outil permettrait non seulement d'améliorer la communication inter associations ou entités, mais aussi la communication à l'externe : pour le public en général et pour les personnes ayant subi du HdR en particulier.
- Créer des cartes (sous forme de carte de visite) des offres existantes, ainsi que des cartes avec les numéros d'urgence pour informer et faire de la prévention universelle en faveur des citoyen-ne-s.
- Créer un catalogue *on line* des offres existantes dans le canton de Fribourg, afin de mettre en place une cartographie complète des mesures en faveur des professionnel-le-s qui gravitent autour de ce champ.
- Utiliser et valoriser l'ensemble des outils déjà existants. Par exemple, mettre en évidence sur un site web les articles du Code pénal qui sont utilisés pour traiter du HdR ou les actions réalisées et les affiches déjà utilisées dans différentes campagnes de prévention, par exemple.

Détaillons maintenant les mesures émises par les participant-e-s par domaines :

### 5.1.2. L'éducation

#### *Sensibilisation de l'ensemble des élèves*

Dans cet axe il a été largement souligné que la formation et la sensibilisation doivent commencer dès le plus jeune âge à l'école. L'enjeu étant celui de la promotion d'une société inclusive et de l'exercice de la citoyenneté par toutes et tous dans les espaces publics. Dans ce sens, il a été proposé :

- De réaliser systématiquement auprès de l'ensemble des élèves des ateliers autour des relations saines, de la gestion de conflits et d'agressivité, de la pose de limites, de l'affirmation de soi, de l'éducation civique et solidaire, etc. Une sensibilisation précoce permet ainsi d'éduquer les enfants au respect de la différence, à la diversité des orientations sexuelles et au vivre ensemble. D'ailleurs, ce type d'atelier aurait pour but d'outiller les personnes afin qu'elles puissent agir concrètement face au HdR.

#### *Sensibilisation et formation de l'ensemble de la population à travers des actions publiques*

La question de la cohésion sociale concerne tous les âges. De ce fait, il a été proposé :

- D'effectuer des actions publiques autour notamment de quatre volets :
  - 1) La sensibilisation et la promotion de valeurs qui sont constitutives à notre société. Par exemple à travers des campagnes adressées à tout public. À cet égard, il serait intéressant de disposer d'un slogan, d'un message court et fort compris par toutes et tous et qui met en avant ces valeurs.
  - 2) De disposer d'outils concrets pour faire face au HdR pour les personnes subissant ces types de comportements ou les témoins des situations problématiques. Ces outils devraient être créés ou pensés en tenant compte des lieux (tels que la rue, les parkings et la gare), et des moments (la journée, et plus spécialement la nuit) où le HdR a lieu. Il s'agirait de créer des manuels et des brochures avec de petites phrases (à construire) pour savoir comment agir pratiquement dans différents contextes.

3) De former et sensibiliser le grand public, sous la forme de conférences, d'ateliers, de théâtres forum, sur le HdR. Ce type d'activité peut se faire de manière régulière, comme par exemple une fois par mois. À titre d'exemple, mentionnons la collaboration mise en place par Amnesty International Suisse et l'association Mille Sept Sans pour la mise en place des ateliers pour lutter contre le HdR (Amnesty International, 2020 ; RTS, 2020).

4) Former et sensibiliser les personnes auteur-e-s de HdR (ou susceptibles de l'être) sur la manière dont leurs comportements peuvent causer du tort et engendrer des conséquences parfois lourdes pour les personnes qui subissent du HdR.

#### *Formation des professionnel-le-s permettant une amélioration de la prise en charge*

- De mettre en place une formation pour les professionnel-le-s concerné-e-s par ce phénomène permettant d'améliorer la prise en charge des personnes qui ont subi du HdR. Qu'il s'agisse du corps de police, des travailleurs ou travailleuses sociales, des restaurateurs-trices, agent-e-s de sécurité ou d'autres intervenant-e-s, la formation de ces professionnel-le-s est importante pour conseiller, orienter ou accompagner ces personnes.

#### 5.1.3. L'urbanisme

- Penser l'aménagement de certains lieux (gares, arrêts de bus, quartiers, parcs, etc.) de manière inclusive, conviviale et participative. À cet effet, la mise en place d'une approche communautaire serait bienvenue. Celle-ci permettrait de regrouper l'ensemble des personnes concernées autour de cette thématique (politique, travail social, milieux associatifs et institutionnels, les personnes subissant le HdR, les personnes de la voirie, etc.) et de proposer ainsi des solutions adaptées pour toutes et tous.

#### 5.1.4. Les transports

- Faire des campagnes publicitaires, notamment dans les transports publics et les gares, concernant le respect à la diversité et à l'intégrité de chaque personne.
- Mettre en place une meilleure coordination avec les intervenant-e-s : programme Railfair, agents de sécurité ainsi que tous les partenaires engagés sur le périmètre de la gare (TSHM, commerçant-e-s, etc.).

#### 5.1.5. Le juridique

Deux visions s'affrontent : certain-e-s participant-e-s ont signalé l'importance de créer une base légale spécifique au HdR alors que d'autres ont émis leurs doutes quant à une telle législation en raison de la faisabilité de son application ou d'un risque de marginalisation vis-à-vis des catégories populaires ou étrangères.

Citons à cet égard, l'exemple de deux de nos pays voisins. En Belgique, le HdR est punissable par une amende d'ordre depuis 2014. Dans les faits, l'application de cette mesure est problématique. Si quelqu'un interpelle une jeune fille en lui disant « Hé mademoiselle, tu veux du travail ? » le sens littéral n'est pas punissable en soi, mais le sous-entendu que soulève cette phrase l'est. Concrètement et pratiquement, il peut être difficile pour le corps de police chargé d'établir des amendes d'ordre, d'identifier correctement des propos sexistes. En 2015, une année après la mise en place de la loi en Belgique, seules trois plaintes avaient été enregistrées. Les femmes, comme le montrent ces chiffres, ne portent pas plainte. En définitive, la loi est souvent méconnue par le public et difficile à appliquer (Montclos, 2018)<sup>9</sup>.

<sup>9</sup> Voir également Charruau (2015). Il questionne les limites de la définition du sexisme dans l'application de la loi.

La France s'est également dotée d'un outil législatif. Depuis août 2018 un sifflement, une remarque déplacée, un outrage sexiste est passible d'une amende de 750 euros (ou de 90 euros payables directement), et de 3000 euros en cas de récidive. Ce ne sont pas les victimes qui doivent se déplacer au commissariat pour porter plainte, mais ce sont les policier-ère-s sur place, témoins du HdR, qui verbalisent directement le-la harceleur-euse. L'idée de verbaliser en public est d'adresser un message tant à la victime, au harceleur ou la harceuse, qu'à la société en général. En France, les policier-ère-s de proximité sont censé-e-s suivre une formation pour mettre en application cette loi. Le cadre doit être très clair et l'interprétation minimale, afin de donner une chance à son application. À noter que le risque de stigmatisation des catégories populaires ou étrangères est présent (par exemple augmentation des délits de faciès, renforcement de la répression policière envers les personnes). Cet aspect doit être pris en compte et thématiqué lors de la mise en place de formations pour les professionnel-le-s.

#### 5.1.6. Un besoin de ressources

En parallèle à ces recommandations, l'octroi de moyens financiers pour travailler autour de cette thématique est mis en avant par l'ensemble des participant-e-s. Ces dernier-ère-s ont exprimé leur souhait que les autorités politiques allouent un budget pour lutter plus activement contre ce phénomène. Actuellement, par manque de ressources financières, les actions réalisées sont limitées (voir point 5. Le Café du Monde).

## 5.2. Nos recommandations issues du sondage et du Café du monde

### 5.2.1. Créer un concept global de lutte contre le HdR

Notre analyse du Café du Monde met en évidence qu'un réseau important des associations/institutions participe à la lutte contre le HdR. Elles le font à partir de différentes thématiques, missions et moyens à dispositions. Chacune contribue à leur manière à promouvoir une meilleure cohésion et/ou une égalité des genres. Toutefois, au niveau des thématiques, il serait nécessaire de distinguer les niveaux et les liens avec le HdR. Par exemple, nous pourrions nous demander : Comment le consentement sexuel fait partie du HdR ? Comment les discriminations homophobes sont en lien avec ce phénomène ? Est-ce que la violence est synonyme du HdR ? Il nous semble important de conceptualiser le HdR en tenant compte de ses liens avec les discriminations faites aux femmes, l'homophobie, la transphobie, etc. Cette manière de faire permettra de comprendre les connexions avec les thématiques qui y sont associées et de distinguer les niveaux de lutte contre le HdR. De plus, il serait important de tenir compte d'autres types de discriminations qui peuvent rendre davantage vulnérables certains groupes (personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunes de la rue, personnes en situation de marginalité, de toxicomanie, etc.). Cette réflexion se pose également pour le type d'activité et les domaines impliqués. Certains secteurs (par exemple urbanisme, transport) ne se sentiraient pas concernés au même titre que l'éducation et la santé. Toutefois, le HdR n'est pas un phénomène isolé, mais s'inscrit dans les cadres des rapports sociaux existant dans la société.

#### **De ce fait, nous proposons de :**

- Réaliser un concept global de lutte contre le HdR visant notamment à éliminer le sexisme, l'homophobie et la transphobie dans les espaces publics. Ce concept devrait poser les bases conceptuelles du travail. Il pourrait être travaillé en coordination avec l'ensemble des partenaires concernés par la thématique. Finalement, il devrait considérer d'une part, un plan des mesures à réaliser à court terme, à moyen et à long terme dans les différents domaines d'intervention (par

exemple, dans l'éducation, urbanisme, TPF, etc.). D'autre part, un tel concept donnerait une cohérence aux mesures qui se réalisent en vue de prévenir et de lutter contre le HdR.

### 5.2.2. Penser l'accès aux espaces publics de manière globale et inclusive

Les résultats indiquent que des lieux tels que les toilettes publiques, les parkings et les parcs sont des endroits évités par les personnes interviewées. Cependant, ce ne sont pas forcément dans ces lieux que le HdR (quelle que soit sa forme) se manifeste prioritairement. À partir de ce constat, nous pouvons faire l'hypothèse que le HdR ne se déploie pas directement dans ces secteurs, sachant que les personnes les évitent. Dans une perspective, il faudrait veiller à ce que ces espaces soient accessibles par toutes et tous en favorisant le vivre ensemble.

Ces résultats montrent également que la gare de Fribourg, les parcs publics et certains quartiers sont des endroits où se manifeste prioritairement le HdR (interpellations inadéquates, insultes, menaces, etc.). Dès lors, nos résultats suggèrent d'intervenir au niveau de ces différents lieux afin de les rendre plus accueillants. De plus, il s'agit de travailler autour de la sécurité de certains lieux, du sentiment d'insécurité et de la mauvaise réputation de certaines zones. Les frottements et attouchements ont lieu dans les transports publics et dans des bars, discothèques et soirées festives. Des mesures visant à garantir une utilisation équitable devraient être pensées dans ces secteurs.

Raibaud (2015) donne des éléments de compréhension quant au fait que la ville est davantage pensée et conçue pour les hommes. L'architecture en est un exemple emblématique. Raibaud, en se basant sur les résultats de ses études, constate que les espaces de jeux sont composés essentiellement de terrains de foot ou de basket. Ces activités, connotées masculines, situent davantage les hommes au centre de ces espaces et relèguent les femmes en périphérie. Les équipements de loisirs y sont deux fois plus développés pour les hommes que pour les femmes (maison de quartier, stade de foot, etc.). Selon ce même auteur, 75% du budget public français est alloué aux loisirs des hommes. Le nom des rues en est un autre exemple. En Suisse il existe une sous-représentation des noms de rue féminins (11,9% à Berne, 10,1% à Fribourg, 9% à Bienne, 7,4% à Lausanne, 7% à Neuchâtel, 6% à Delémont, 5,6 à Genève et 5,2% à Sion (RTS info, 2019, 100elles.ch). Les villes de Genève et de Neuchâtel se sont mobilisées pour redonner une place visible aux femmes en les mettant à l'honneur sur les plaquettes de rues. Selon Raibaud (2015), il faudrait repenser les villes, l'architecture, le nom des rues, les espaces, les budgets (gender budgeting) pour que chacun-e puisse y trouver sa place.

#### **De ce fait, nous proposons de :**

- Penser de manière globale l'accès aux espaces publics (airs de jeux, loisirs, noms de rue, budgets, etc.) et de manière spécifique, certains lieux (toilettes publiques, les parkings et les parcs, gare, centre-ville, certains quartiers). Il s'agirait, à travers une approche inclusive, de proposer des mesures, afin de rendre accessibles et accueillants ces espaces et ainsi contrer le sentiment d'insécurité et de mauvaise réputation de certains lieux. À cet égard, il nous semble important de créer de groupes de travail (approche communautaire et participative) pour repenser l'aménagement de certains espaces dans la ville et la sécurité dans les transports publics. La méthodologie des marches exploratoires intégrant différents actrices et acteurs et perspectives plurielles peut être mobilisée.
- De soutenir et renforcer certaines actions en lien avec le HdR se déroulant dans les bars, discothèques, soirées festives. Par exemple, la charte « Aretha » créée par l'association Mille sept Sans. Cette association s'est approchée des clubs et des restaurants pour mettre en place cette

action. Elle permet à l'établissement de développer des ressources à l'interne, afin d'aider les personnes subissant du HdR. Ces dernières peuvent s'approcher de tous et toutes les employé-e-s de l'établissement et leur demander de l'aide.

### 5.2.3. Éduquer, sensibiliser et donner des outils à l'ensemble des citoyen-ne-s afin que ces dernier-ère-s, quel que soit leur rôle, puissent faire face au HdR

Les résultats soulignent que le HdR se produit autant en semaine qu'en weekend et sur l'ensemble des journées. Le HdR n'est pas un phénomène isolé ni une action qui se déroule dans un moment spécifique.

De plus, il concerne tout le monde, quel que soit son rôle : témoin, acteur-trice ou personne subissant un ou plusieurs de ses manifestations. Tel que notre enquête l'a mis en évidence le fait d'être suivi-e dans la rue, d'être menacé-é, de subir des attouchements ou des frottements sont des formes de HdR vécues fréquemment par les répondant-e-s. Toutefois, un bon nombre des personnes sondées n'adopte pas une conduite particulière face à ces situations malgré le fait que ces formes sont légalement punissables. Notre étude a également souligné que les témoins se sentent souvent démunis et ne savent pas « quoi faire » face au HdR.

Ainsi, ces résultats suggèrent l'importance de pouvoir éduquer et sensibiliser l'ensemble des citoyen-ne-s à ce phénomène en leur donnant des outils, afin que ces dernier-ère-s, quel que soit leur rôle puissent y faire face d'une manière ou d'une autre.

#### **De ce fait, nous proposons de :**

- Réaliser des ateliers à l'intention de l'ensemble des citoyen-ne-s concernant les mesures existantes au niveau légal et institutionnel. Mentionnons les articles 198 du code pénal (désagréments causés par la confrontation à un acte d'ordre sexuel), de l'article 126 (voies de faits sans lésion corporelle), 177 (injures) et 180 (menaces).
- Promouvoir la mise en place des ateliers à l'intention des témoins, tels que « Ne détournes pas le regard », « Apprenez à faire preuve de courage civique pour contrer la violence envers les femmes » organisés par Amnesty International.
- Promouvoir des cours, ateliers ou autres activités permettant de développer les compétences personnelles et sociales. Mentionnons par exemple, les ateliers d'autodéfense, le programme Sortir Ensemble Et Se Respecter. Les questions du coût et de la motivation à la participation se posent. Ne faudrait-il pas plaider pour une inclusion de certaines de ces offres comme obligatoires dans le cursus scolaire ?
- De manière complémentaire, créer des outils, afin de lutter contre le HdR en faveur de l'ensemble des citoyen-ne-s dans une optique de prévention universelle. Par exemple, d'une carte réseau (sous la forme de cartes de visite dépliantes, par exemple). La mise en place d'un tel outil nécessite la mobilisation du réseau qui entoure cette problématique, afin de concevoir et choisir les offres à visibiliser. Ce support permettrait de répondre à un double objectif : d'une part, rendre visible et informer la population à cette problématique d'actualité par la distribution de ces cartes à l'ensemble de la population, et d'autre part, informer sur des offres existantes pour faire face à ce phénomène.

### 5.2.4. Lutter contre une certaine banalisation des certaines formes du HdR

Le HdR comprend une palette des manifestations allant des regards insistants jusqu'au viol. Notre étude a révélé que 38.8% des femmes et 55% des hommes ayant vécu une forme de HdR n'adoptent pas une conduite particulière pour éviter le HdR. À l'instar de Lebugle (2017), nous pouvons faire

l'hypothèse que quelques formes de HdR, sous prétexte de la drague, sont considérées, par certaines femmes, comme sans gravité. Seules les violences physiques et sexuelles sont cataloguées comme graves. Cette situation peut engendrer un risque de banalisation d'autres formes de HdR, que ce soit par les personnes elles-mêmes concernées, par les auteur-e-s ou par les éventuels témoins. Au niveau de cette dernière catégorie, rappelons que  $\frac{3}{4}$  des répondant-e-s ayant subi du HdR affirment que les témoins de la scène n'ont rien fait.

Comme nous l'avons déjà évoqué, les attitudes des témoins peuvent être expliquées de différentes manières : notamment le manque de stratégies pour intervenir, la peur des représailles, mais aussi l'éloignement physique, l'impossibilité de réagir lorsqu'il s'agit de klaxons, etc. Mais nous pourrions aussi, à titre d'hypothèse, dire que l'inattention de la part de ces quelques témoins est en lien avec une sorte de banalisation de quelques situations qui n'apparaîtraient pas à leurs yeux comme préoccupantes.

Parallèlement, suite à l'analyse du Café du Monde, nous avons constaté que peu d'actions sont réalisées à l'intention des témoins et potentiel-le-s auteur-e-s. Face au risque de banalisation et au besoin exprimé de stratégies pour intervenir, il s'avère nécessaire de penser une stratégie de sensibilisation adressée à l'ensemble des personnes concernées : témoins, auteur-e-s, personnes subissant (ou susceptible de subir) du HdR.

Ces résultats suggèrent l'importance de former et sensibiliser au phénomène du HdR, à ses différentes manifestations et conséquences. Il est important de partir des représentations des personnes afin de comprendre la possible banalisation face à certains actes et de thématiser les sujets de la drague, du sexisme, de l'homophobie, etc. En résumé, il s'agit de contrer la banalisation et d'encourager le signalement de ces actes, de promouvoir un questionnement sur de possibles auteur-e-s et les réactions de la part des éventuels témoins.

#### **De ce fait, nous proposons de :**

- Mettre en place des campagnes de prévention et de sensibilisation pour le tout public, dans une optique de détection précoce de ces comportements (détecter le plus tôt possible le HdR), afin de conscientiser et de rendre visible ce phénomène, ainsi que de ses conséquences. Par exemple, le mois de mai a été désigné par l'association Mille Sept Sans comme le mois de lutte contre le HdR. Dès lors, pourquoi ne pas unir les efforts et faire une campagne de sensibilisation qui réunit l'ensemble des acteur-trice-s concerné-e-s (par exemple le réseau sollicité pour participer au Café du Monde) durant le mois de mai ? En Suisse, d'autres campagnes de sensibilisation sont mises en place pour illustrer la volonté « d'éradiquer » ce phénomène, comme en témoigne l'action entreprise par la Ville de Lausanne. Une vidéo montre la visite d'un musée fictif sur le harcèlement de rue qui fait partie du passé dans un avenir proche ([www.mdhr.ch](http://www.mdhr.ch)). Cette vidéo mêle l'humour tout en nommant, en définissant et en montrant le côté « absurde » de ce phénomène.
- Promouvoir des ateliers à l'intention des témoins, tels que « Ne détournes pas le regard », « Apprenez à faire preuve de courage civique pour contrer la violence envers les femmes » organisés par Amnesty International.

#### **5.2.5. Promotion de la création d'un réseau des partenaires travaillant dans la lutte contre le HdR**

La réalisation du Café du monde a permis la mise en lien des associations et institutions œuvrant activement dans la lutte du HdR au niveau fribourgeois. Comme déjà indiqué (voir point 4.3.), lors du Café du Monde, l'ensemble des partenaires ont fait part de leur souhait de pouvoir continuer le travail de coordination et réseautage initié dans cet espace.

### **De ce fait, nous proposons de soutenir :**

- La proposition émise lors du Café du Monde en lien avec la création d'une plateforme de coordination pour le HdR, qui regroupe l'ensemble des partenaires concernés par cette problématique, afin de connaître les offres existantes et ainsi les répertorier et les mettre à disposition des professionnel-le-s travaillant dans ce champ (voir point 4.3.1).
- Si une plateforme de coordination se met en place, il serait intéressant de nommer un coordinateur, une coordinatrice, afin de piloter cette dernière.
- La demande de soutien financier des associations ayant participé au Café du Monde (voir point 4.3.6). L'attribution de budgets particuliers en lien avec la volonté politique de faire face à ce phénomène est nécessaire, sans quoi, la lutte contre ce dernier sera difficile.

#### 5.2.6. Former les professionnel-le-s, afin d'améliorer la prise en charge des situations du HdR

La formation des professionnel-le-s concerné-e-s par le HdR, permet à ces dernier-ère-s de comprendre ce phénomène, de l'identifier et ainsi d'orienter, de conseiller et d'accompagner les personnes qui le subissent. Pour soutenir cette recommandation, une recherche concernant le HdR (Livingston, 2012) montre que les intervenant-e-s des services sociaux de la Ville de New York sont systématiquement confronté-e-s à des sollicitations et des demandes d'aide de la part de leurs bénéficiaires concernant ce phénomène (plus de 86% des intervenant-e-s des services sociaux sondé-ée-s sont concernés). Il ressort de cette recherche un besoin accru de formation des intervenant-e-s (travailleurs et travailleuses sociales, corps de policier, etc.) pour comprendre, définir et proposer des pistes d'action sur le HdR.

Soulignons, par exemple que le processus du dépôt de plainte de la part des personnes qui ont subi du HdR ne va pas de soi. Quelques personnes seraient découragées à le faire lorsqu'elles pensent avoir eu une part de responsabilité dans ce qui s'est passé (par exemple en ayant le sentiment d'avoir fait preuve d'imprudence en rentrant seule la nuit). Il s'agit donc pour les professionnel-le-s d'avoir des outils pour travailler ce sentiment de responsabilité souvent présent chez les personnes qui ont subi du HdR. Les personnes homosexuelles qui n'ont pas fait leur *coming out* ne porteraient pas non plus plainte par peur de dévoiler leur orientation sexuelle ou se voir encore discriminées. Une formation permettant d'accueillir les besoins spécifiques des personnes des orientations sexuelles et de genre est importante.

Afin de soutenir cette formation, il s'agirait en parallèle de créer une boîte à outils en ligne rassemblant l'ensemble de documents, guides, manuels, fiches, liens utiles et d'autres ressources pour faire découvrir les multiples manières de travailler autour de cette thématique. Mentionnons quelques supports tels que : La BD « Silencieuse(s) » (Meynet & Joly, 2017), le projet Crocodile (Boutant & Mathieu, 2013), le dessin animé « Hé Mademoiselle » issu de l'école supérieure des métiers artistique de Toulouse. Ces outils sont destinés notamment aux jeunes, afin de les sensibiliser rapidement à cette problématique et de visibiliser ce phénomène. Des manuels d'autodéfense (Zeillinger, 2008) ou des guides pour lutter contre le harcèlement de rue sont publiés pour mettre à disposition des outils concrets et des supports en faveur des personnes qui ont subi du HdR (Stop Harcèlement de rue, 2018).

#### 5.2.7. Besoin de réfléchir au cadre légal

La question des outils légaux a été soulevée lors du Café du Monde. Comme nous avons mentionné, les avis divergent et il serait nécessaire d'avoir un argumentaire afin de se positionner sur la question.

### **De ce fait, nous proposons de :**

- Créer un groupe de travail réunissant des expert-e-s dans le domaine du HdR, afin de se pencher sur les dispositifs légaux actuels, et les comparer avec les dispositifs d'autres pays et de réfléchir à la pertinence de compléter ou non le cadre légal suisse au niveau communal, cantonal, voire fédéral.

#### 5.2.8. Poursuivre la récolte de données

Il est important de continuer à récolter des données sur le HdR afin de mieux décrire et documenter ce phénomène. Plusieurs options existent. En Suisse, dès le 25 novembre 2019, la Ville de Lausanne offre aux personnes ayant subi du HdR et aux témoins de signaler, via son application mobile ou une page web spécifique, des cas de HdR survenus en son sein (Ville de Lausanne, 2020). Des sites et des blogs servent également à recenser le HdR via des témoignages de situations vécues. Mentionnons par exemple, l'association Mille sept Sans qui recense ces témoignages sur son site web.

Dans d'autres pays, des applications pour smartphone ont été créées. Ces applications récoltent de données quant à l'ampleur, les lieux, la nature et les formes de HdR. Ces dernières permettent non seulement de quantifier ce phénomène, mais aussi de donner la possibilité aux personnes ayant subi du HdR de s'exprimer sur ce qu'elles ont vécu et de faire reconnaître leur expérience. Ce recensement fournit des indications pertinentes et constitue une base pour mettre en place des actions de prévention ou de répression en fonction de l'évolution du HdR.

En France l'application « Handsway », hormis le fait de décrire un HdR et de le recenser, permet également d'appeler un « ange » qui se trouve dans les environs pour venir parler avec la personne suite à la situation vécue. En d'autres termes, cette application géolocalise la personne qui a subi du HdR, ainsi que les personnes qui se sont enregistrées sur l'application, afin que ces dernières puissent venir soutenir la personne qui vient de subir du HdR.

### **De ce fait, nous proposons de :**

- Mettre en place des outils qui recensent et quantifient les différents dépôts de plaintes émanant des personnes qui ont subi du HdR, comme l'ont fait les cantons de Vaud et de Genève au niveau policier.

- Continuer de documenter ce phénomène via des applications, des sites, afin d'affiner les données en termes de lieux du HdR, de nombres de personnes qui le subissent (en croissance ou en décroissance d'une année à l'autre), des nouvelles formes, etc. Le sondage réalisé était de nature quantitatif, une partie plus qualitative permettrait d'approfondir ce phénomène et ainsi de mieux le comprendre.

## 6. Conclusion :

À l'issue de ce processus participatif comportant différentes phases, nous pouvons faire des constats d'ordre différents. Tout d'abord, au niveau de la sensibilisation. La stratégie de mise en place de cette étude, basée sur une large campagne de communication (affiches, flyers, radio, réseaux sociaux, bus etc.) a permis, non seulement d'encourager la participation des habitant-e-s de la ville de Fribourg à l'enquête, mais elle a également contribué à rendre visible la thématique dans les médias (presse écrite, orale et médias sociaux) et à amener les citoyen-ne-s à en parler. Nous pouvons faire l'hypothèse que cette ambiance est favorable à la valorisation des actions existantes et à la mise en place des actions complémentaires visant la lutte contre le HdR. Ensuite, le sondage a permis d'avoir des données quantitatives fiables qui montrent que le HdR est une réalité à Fribourg. Ces données, issues d'une démarche scientifique, ont permis de quantifier l'ampleur, les formes, les moments et les lieux où le HdR se déroule en ville de Fribourg. Il a mis

également en évidence les principales personnes qui le subissent, le sentiment d'insécurité que le HdR génère, les stratégies que les personnes concernées mettent (ou pas) en place ainsi que le rôle des témoins. Ce phénomène atteint 79% des personnes qui ont répondu au sondage avec une majorité de jeunes femmes qui le subissent régulièrement. Cependant, cette recherche montre également que les hommes et les communautés LGBT le subissent. Ainsi, ces données constituent une base scientifique solide pour une action politique et la prise des mesures complémentaires adéquates visant la lutte contre le HdR. Finalement, le Café du Monde, à travers l'intelligence collective et l'expertise d'une bonne partie des associations/institutions fribourgeoises actives dans le domaine a offert un moment de mise en commun, d'analyse et de partage autour des actions de prévention. Ainsi, pour lutter contre ce phénomène, des mesures différentes et variées sont à mettre en place comme la sensibilisation, la formation, l'éducation, la santé, la sécurité, etc. Ces mesures devraient englober l'ensemble des acteur-trice-s concerné-e-s, afin de développer une politique commune en tenant compte des offres existantes et en les complétant au regard des présentes recommandations. De plus, le travail sur le HdR, qui a débuté en 2019 avec cette étude, ne pourra être résolu sur le court terme. En effet, la coordination, la mise en place de mesure et l'évaluation de l'impact de ces dernières prendront du temps, de l'énergie et des ressources. Ainsi, il serait pertinent de prévoir un agenda sur le long terme en différenciant les mesures à prendre de suite à celle qui seront espacées dans le temps en les articulant dans une logique de « step by step » en partant du global, c'est-à-dire de la société dans son ensemble pour parvenir aux situations particulières, comme la personne harceuse multirécidiviste. La mise en route de ces recommandations ne peut se faire sans l'attribution de budgets spécifiques en faveur de la lutte contre le HdR. Ainsi, il est important de soutenir les différent-e-s acteur-trice-s déjà mobilisé-e-s autour de cette problématique et leur procurer des ressources supplémentaires, afin de lutter efficacement contre ce dernier. Le risque étant que les actuel-le-s acteur-trice-s, qui sont soit bénévoles, font partie d'association bénévole ou encore de service qui ne sont pas directement dans la thématique du HdR, par manque de ressources, ne s'épuisent et que la lutte contre ce phénomène ne s'essouffle à moyen terme. Durant cette recherche, les associations/institutions ont fait part de leur intérêt à travailler de manière coordonnée et de créer des synergies. Dès lors, nous pouvons dire qu'il y a un contexte favorable à la poursuite du travail visant la mise en place des actions permettant une meilleure utilisation des espaces publics par toutes et tous en favorisant la cohésion sociale.

## 7. Références bibliographiques

Amnesty International (2020). Ne détournez pas le regard. Récupéré de : <https://www.amnesty.ch/fr/education-aux-droits-humains/formations/ne-detournez-pas-le-regard>

Blidon, M. (2016). Espace urbain. In J. Rennes, Encyclopédie critique du genre, La Découverte « Hors collection Sciences Humaines », p. 242-251.

Boutant, J. & Mathieu, T. (2013). Projet Crocodile. Récupéré de <http://projetcrocodiles.tumblr.com/>

Brown, J. & Isaacs, D. (2008). The World Café : Awakening collective intelligence and committed action. In Tovy, M. (Ed.), Colective intelligence : Creating a Prosperous World at Peace. Virginia (USA), Earth intelligence Network.

Condon, S., Lieber, M., Maillochon, F. (2005). Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines, *Revue française de sociologie*, 2, Vol. 46, pp. 265-294.

Campos, P. A., Falb, K. L., Hernández, S., Díaz-Olavarrieta, C., & Gupta, J. (2017). Experiences of street harassment and associations with perceptions of social cohesion among women in Mexico City. *Salud Publica de Mexico*, 59(1), pp.102-105.

Chan, S. (2017). Recy Taylor, Who Fought for Justice After a 1944 Rape, Dies at 97, *New York Times*, 29 décembre 2017.

Charruau, J. (2015). « Une loi contre le sexisme ? Étude de l'initiative belge », *La Revue des droits de l'homme*, Récupéré de <http://revdh.revues.org/1130> ; DOI : 10.4000/revdh.1130

Condon, S., Lieber, M., Maillochon, F. (2005). Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines, *Revue française de sociologie*, 2, Vol. 46, pp. 265-294.

Conger, C. (2015). How Wall Street's Original Joan Holloway Inspired Second-Wave Feminist Protests". *Stuff Mom Never Told You*. Récupéré de <https://www.stuffmomnevertoldyou.com/blogs/when-womens-lib-vindicated-wall-streets-original-joan-holloway.htm>

Delmotte, B. (2017). L'un dans l'autre. Les ambiguïtés de l'objectivation sexuelle, *Esprit*, 7 (Juillet-Août), p. 145-154. DOI 10.3917/espri.1707.0145

Deirdre, D. (1994). The Harm That Has No Name: Street Harassment, Embodiment, and African American Women. *UCLA Women's Law Journal*, 4(2). pp.135-178. Récupéré de <https://escholarship.org/uc/item/83b9f21g>

EU LGBT survey (2013). Enquête sur les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres dans l'Union européenne– Les résultats en bref. Récupéré de [https://fra.europa.eu/sites/default/files/eu-lgbt-survey-results-at-a-glance\\_fr.pdf](https://fra.europa.eu/sites/default/files/eu-lgbt-survey-results-at-a-glance_fr.pdf)

EU LGBT survey (2014). European Union lesbian, gay, bisexual and transgender survey – Main results. Fundamental Rights Agency. Récupéré de [http://fra.europa.eu/sites/default/files/fra-eu-lgbt-survey-main-results\\_tk3113640enc\\_1.pdf](http://fra.europa.eu/sites/default/files/fra-eu-lgbt-survey-main-results_tk3113640enc_1.pdf)

Gardner, C-B. (1995). *Passing By : Gender and Public Harassment*. University of California Press: USA.

Gilow, M. (2015). Déplacements des femmes et sentiment d'insécurité à Bruxelles : perceptions et stratégies, *Brussels Studies* [En ligne], Collection générale, document 87. URL : <http://brussels.revues.org/1274>

Ifop. (2018). Les femmes face aux violences sexuelles et le harcèlement dans la rue. Fondation Jean Jaurès et fondation européenne d'études progressistes. Récupéré de [https://jean-jaurès.org/sites/default/files/redac/commun/productions/2018/enquete\\_harcelement\\_0.pdf](https://jean-jaurès.org/sites/default/files/redac/commun/productions/2018/enquete_harcelement_0.pdf)

gfs.Berne (2020). Le harcèlement sexuel et les violences sexuelles faites aux femmes sont répandus en Suisse. Récupéré de <https://cockpit.gfsbern.ch/fr/cockpit/violence-sexuelles-en-suisse/>

Kabacalman, S. (2017). En Suisse, risque d'amendes, mais aucune disposition spécifique. *Le Courrier* (quotidien suisse).

Lebugle, A. & all. (2017). Les violences dans l'espace public touchent surtout les jeunes femmes des grandes villes. *Population & Société*, No 550, Ined.

Leonardo Di, M. (1981). *Political Economy of Street Harassment*. AEGIS, Magazine on Ending Violence Against Women: Washington, USA.

Lieber, M. (2016). « Qui dénonce le harcèlement de rue ? Un essai intersectionnel de géographie morale » (pp. 223-247). In Lépinard, E; Roca M.; Fassa F. *Les usages de l'intersectionnalité*. Paris: PUF. 2016.

Lieber, M. (2002). Le sentiment d'insécurité des femmes dans l'espace public : une entrave à la citoyenneté ?, *Nouvelles Questions Féministes*, 1, Vol. 21, pp. 41-56.

Livingston, B., Wagner, K. and Diaz S-T. (2012). *When Street Harassment Comes Indoors: A Sample of New York City Service Agency and Union Responses to Street Harassment*. Récupéré de <https://www.ilr.cornell.edu/sites/ilr.cornell.edu/files/When-Street-Harassment-Comes-Indoors.pdf>

Livingston, B. (2014). *Cornell International Survey on Street Harassment*. Tire de <https://www.ihollaback.org/cornell-international-survey-on-street-harassment/#fr>

Lynberg Black, M. et al. (2014). *Unsafe and Harassed in public spaces: Nation street harassment report*. Récupéré de <https://www.stopstreetharassment.org/wp-content/uploads/2012/08/2014-National-SSH-Street-Harassment-Report.pdf>

Meynet, S. & Joly, S. (2017). *Silencieuse(s)*. Édition PerspectivesArt9 : Paris.

Montclos, V. (2018). Contravention contre le harcèlement de rue : « Les Belges ont essayé... ça n'a pas marché. Le point. Récupéré de [https://www.lepoint.fr/societe/contraventions-contre-le-harcelement-de-rue-les-belges-ont-essaye-ca-n-a-pas-marche-05-03-2018-2199674\\_23.php](https://www.lepoint.fr/societe/contraventions-contre-le-harcelement-de-rue-les-belges-ont-essaye-ca-n-a-pas-marche-05-03-2018-2199674_23.php)

Raibaud, R. (mai 2013). Penser le masculin dans une perspective féministe. Colloque « École, loisirs, sport, culture : la fabrique des garçons », Pessac, France.

Raibaud, Y. (2015). La ville faite par et pour les hommes. Édition Belin, Paris.

Rapport d'enquête sur le harcèlement de rue à Lausanne – IDIAP (2016). Tiré de <http://www.lausanne.ch/harcelement>

Rapport-préavis 2017/59, Lutte contre le harcèlement de la Ville de Lausanne : état des lieux des actions déjà mises en œuvre par la Ville et ses partenaires et nouvelles mesures ciblées pour lutter contre le harcèlement de rue. Récupéré de [http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/securite-et-economie/secretariat-general-se/observatoire-securite/harcelement-de-rue/mainArea/04/links/0/linkBinary/Rapport-pr%C3%A9avis%202017\\_59.pdf](http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/securite-et-economie/secretariat-general-se/observatoire-securite/harcelement-de-rue/mainArea/04/links/0/linkBinary/Rapport-pr%C3%A9avis%202017_59.pdf)

RTS info. (2019). En Suisse romande, moins d'une rue sur 10 porte le nom d'une femme. Le 19h30, du 18.03.2019. Récupéré de <https://www.rts.ch/play/tv/emission/19h30?id=105932>

RTS (2020). Amnesty International œuvre en Suisse romande contre le harcèlement de rue. Émission ensemble. Récupéré de <https://www.rts.ch/play/tv/ensemble/video/amnesty-international-uvre-en-suisse-romande-contre-le-harcelement-de-rue-?id=11068785>

Scuderi, F. (8 mars 2018), Un hashtag, quels effets ? *Le Courrier* (quotidien suisse)

Stop Harcèlement de rue (2018). Petit guide de secours contre le harcèlement de rue. Récupéré de <http://www.stopharcelementderue.org/2017/06/bordeaux-un-guide-pour-lutter-contre-le-harcelement-de-rue/>

Take Back The Night, (2019). Tire de <https://takebackthenight.org/>

Vera-Gray, F. (2016). Men's stranger intrusions: Rethinking street harassment. *Women's Studies International Forum* 58. pp.9–17.

Ville de Lausanne (2020). Témoins ou victimes de harcèlement de rue. Récupéré de <https://www.lausanne.ch/officiel/administration/securite-et-economie/secretariat-general-se/unites-administratives/observatoire-de-la-securite/harcelement-de-rue.html>

Ville de Genève (2020). Plan d'action Sexisme et harcèlement dans l'espace public. Récupéré de <https://www.geneve.ch/fr/themes/developpement-durable/municipalite/engagements-societe/egalite-diversite/egalite-entre-femmes-hommes/plan-action-sexisme-harcelement-espace-public>

Weber, P., & Gredig, D. (2018). Prevalence and predictors of homophobic behavior among high school students in Switzerland. *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, 1-26. doi:10.1080/10538720.2018.1440683

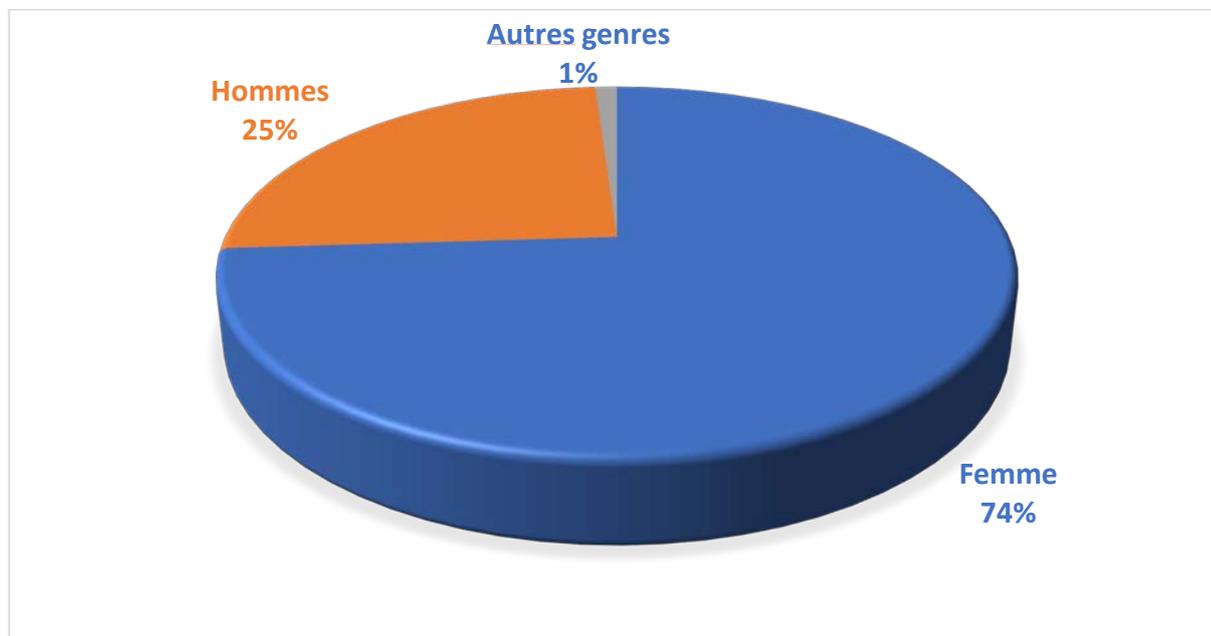
Zeillinger, I. (2008). Non c'est non. Petit manuel d'autodéfense à l'usage de toutes les femmes qui en ont marre de se faire emmerder sans rien dire. La découverte : Paris.

**Annexe 1 : Liste des expert-e-s ayant participé à la validation du sondage « La ville de Fribourg, ses espaces publics et moi - Comment j’y vais, comment j’y vis »**

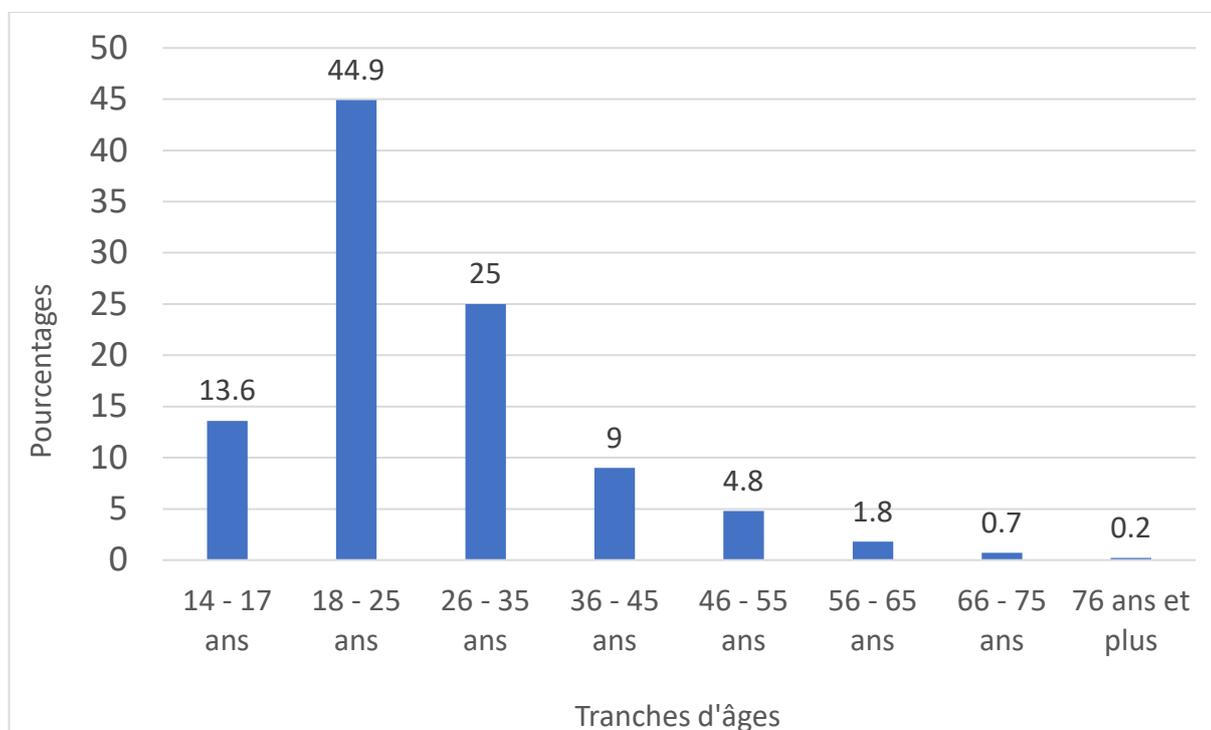
<b>Association Mille Sept Sans Fribourg</b>	Natacha Stegmann
<b>Association REPER : travailleurs de rue</b>	Adrien Hoesch
<b>Associatoin EX-expression (aide aux agresseurs)</b>	Lionelo Zanadta
<b>Pallas (cours d'autodéfense)</b>	Natalie Uhlmann
<b>Police de proximité (Etat)</b>	Bertrand Levrat
<b>Transports publics fribourgeois (TPF)</b>	Aurélia Pedrazzi Raoul Ruffieux
<b>Association Sarigai</b>	Ricardo Comazzi
<b>Association Espacefemmes</b>	Pascale Michel
<b>Secteur de la Cohésion sociale, Ville de Fribourg</b>	Ula Stotzer Pauline Despont
<b>Secrétaire de ville (jusqu'en 2019), Ville de Fribourg</b>	Catherine Agustoni
<b>Secteur de la Communication, Ville de Fribourg</b>	Alexandre Brodard

## Annexe 2 : Graphiques complémentaires

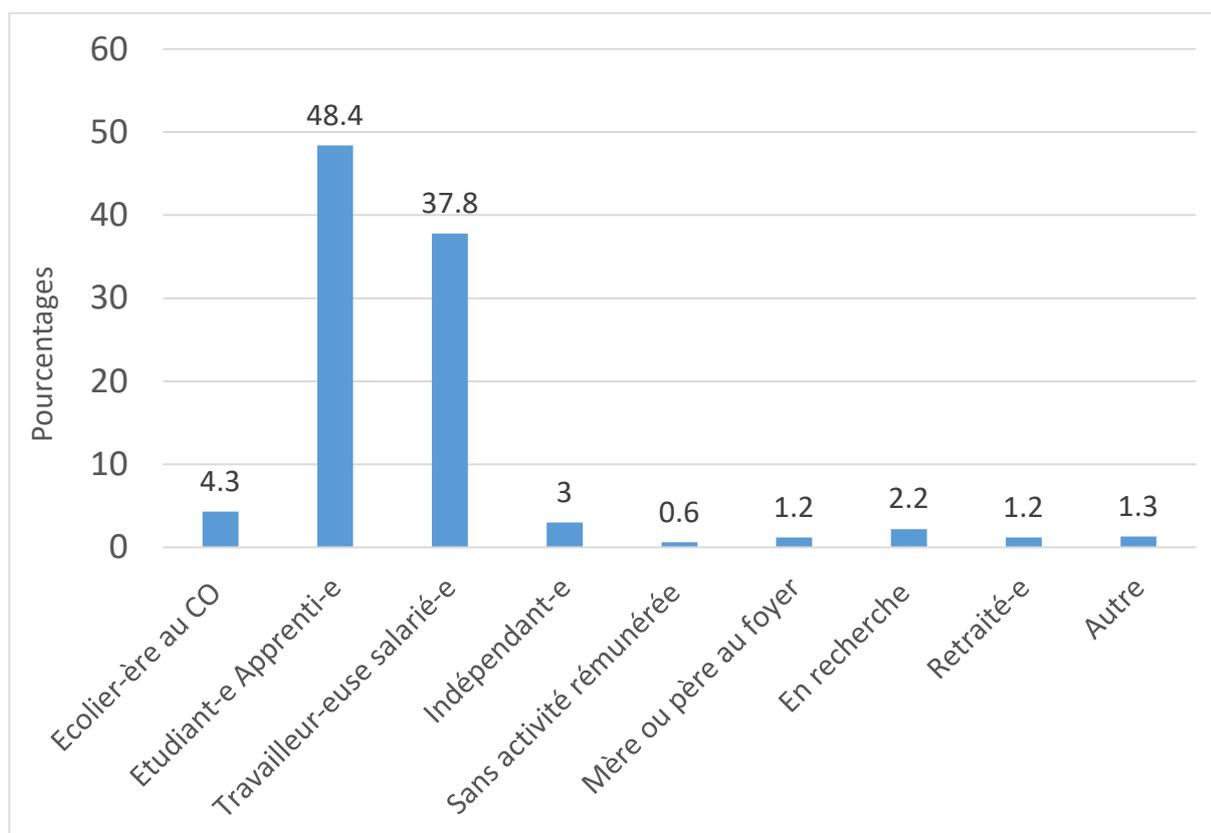
### 1) Répartition par genre de l'ensemble de l'échantillon



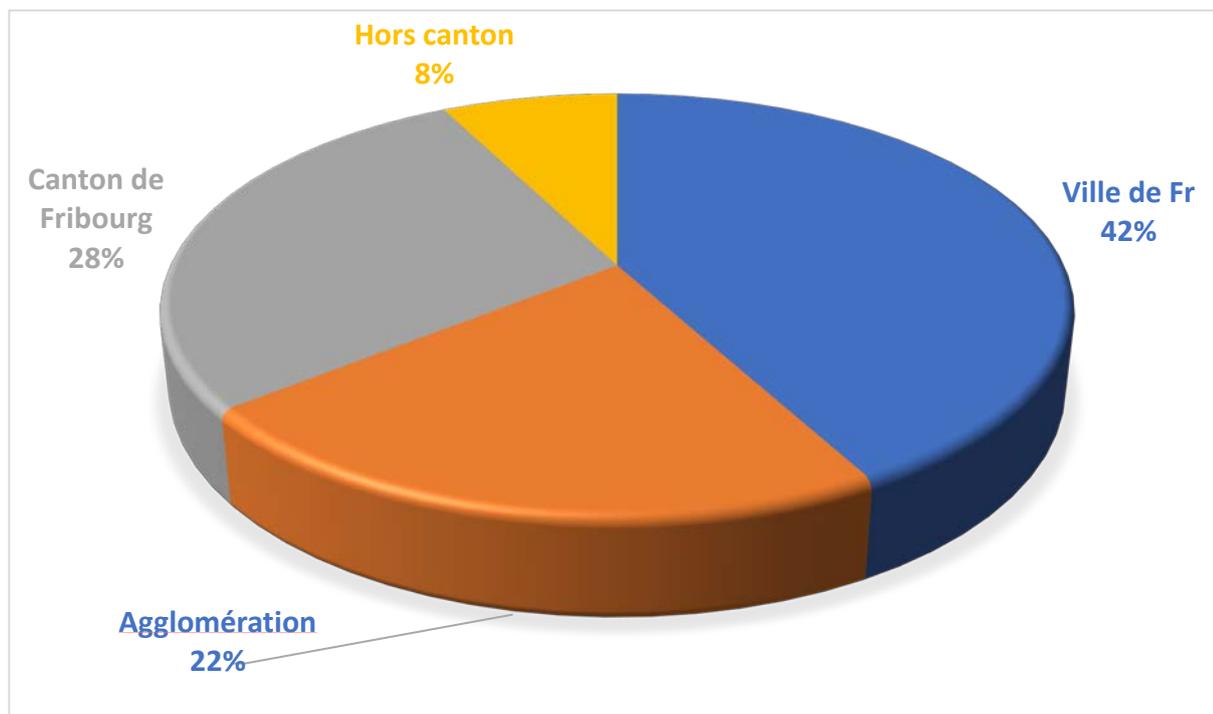
### 2) Répartition en âge de l'ensemble de l'échantillon



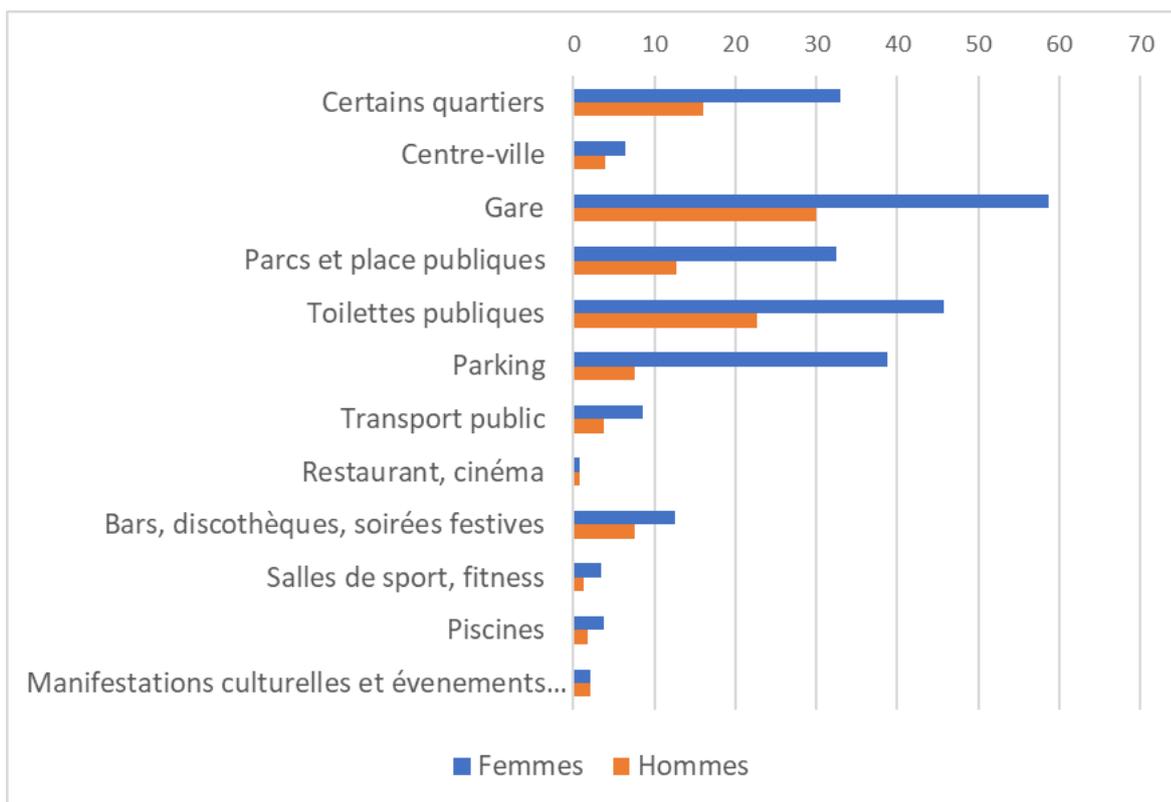
### 3) Répartition de l'activités principales de l'échantillon



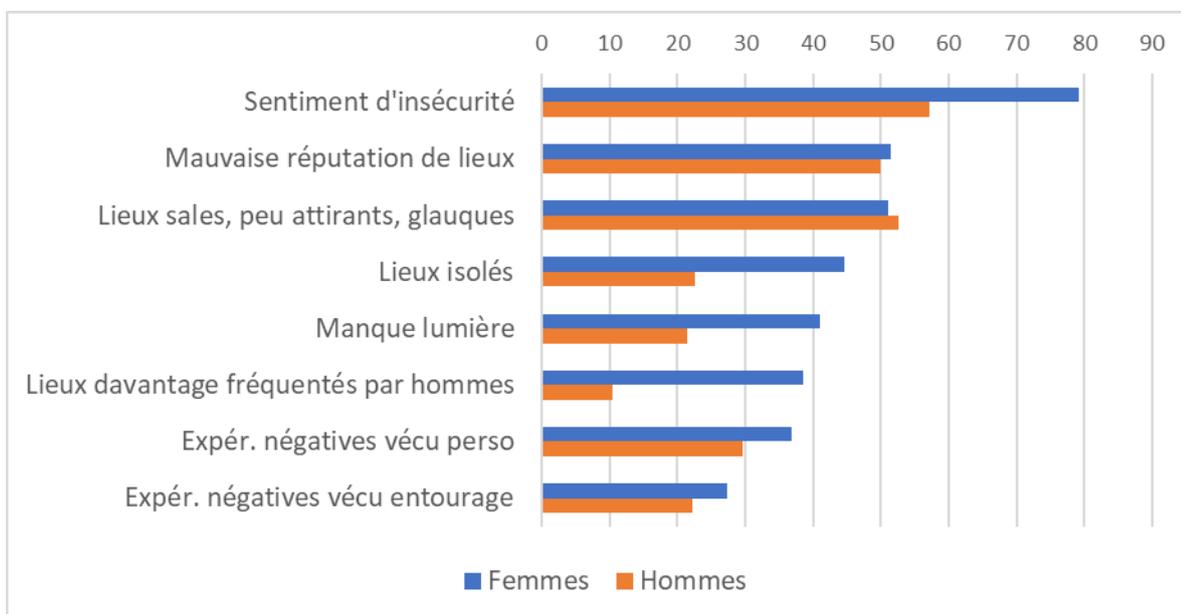
### 4) Répartition géographique de la provenance de l'échantillon



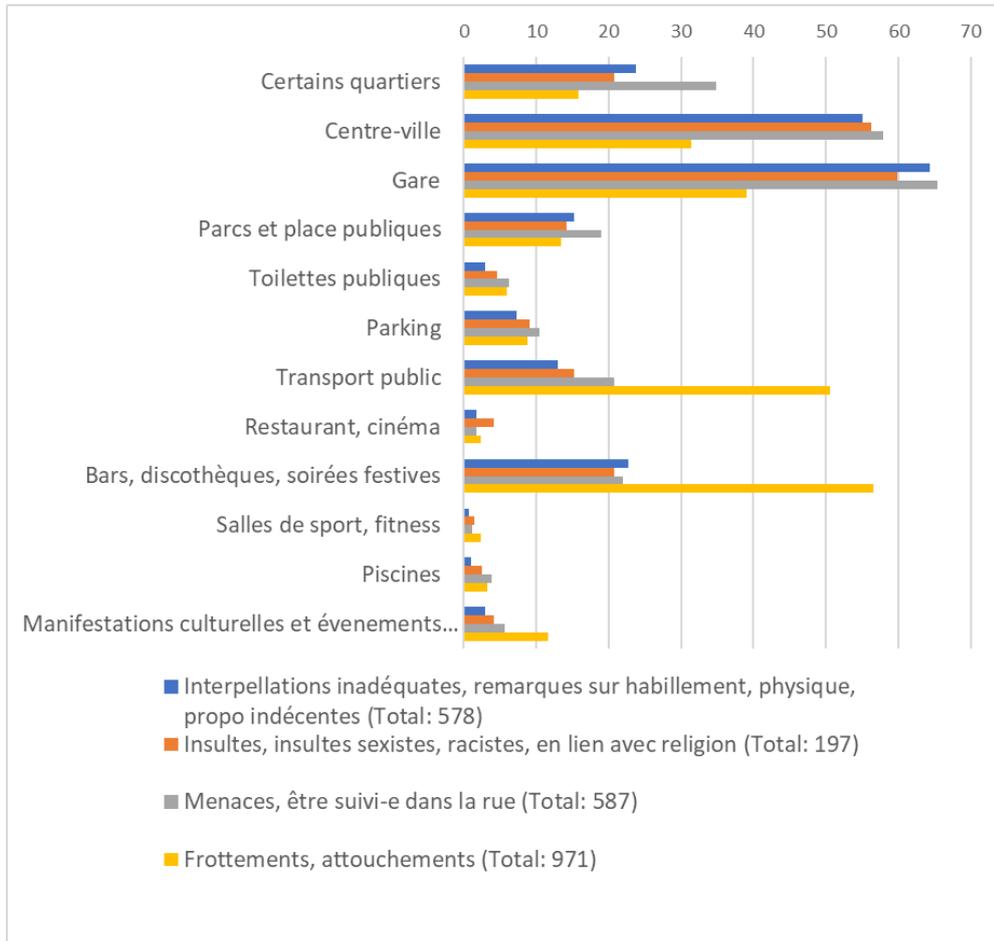
## 5) Lieux évités en Ville de Fribourg



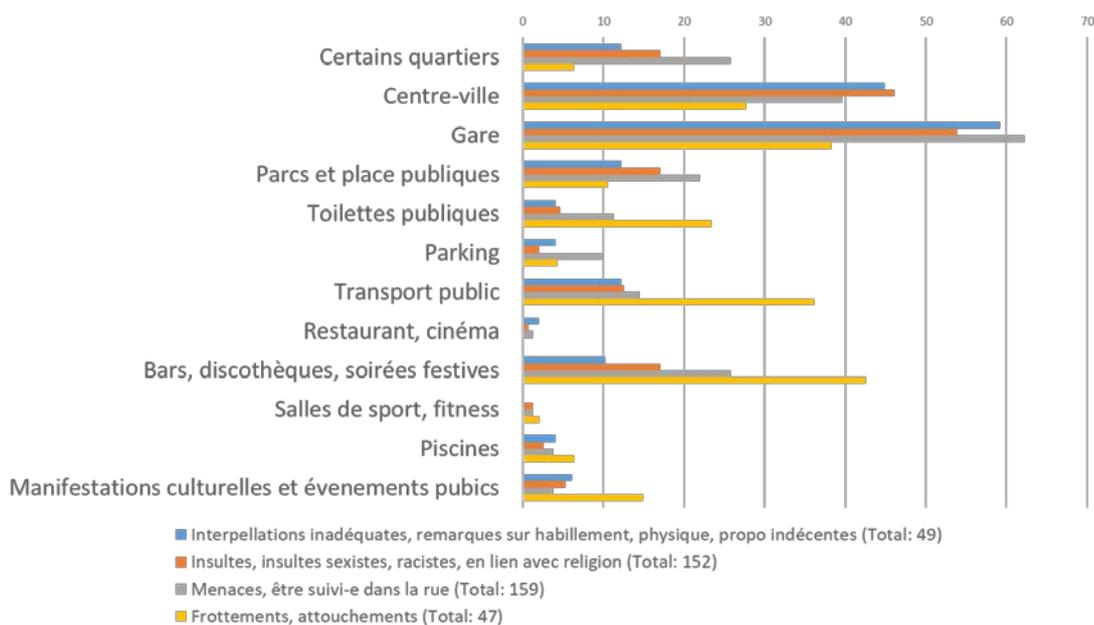
## 6) Raisons d'évitement de certains lieux en ville de Fribourg



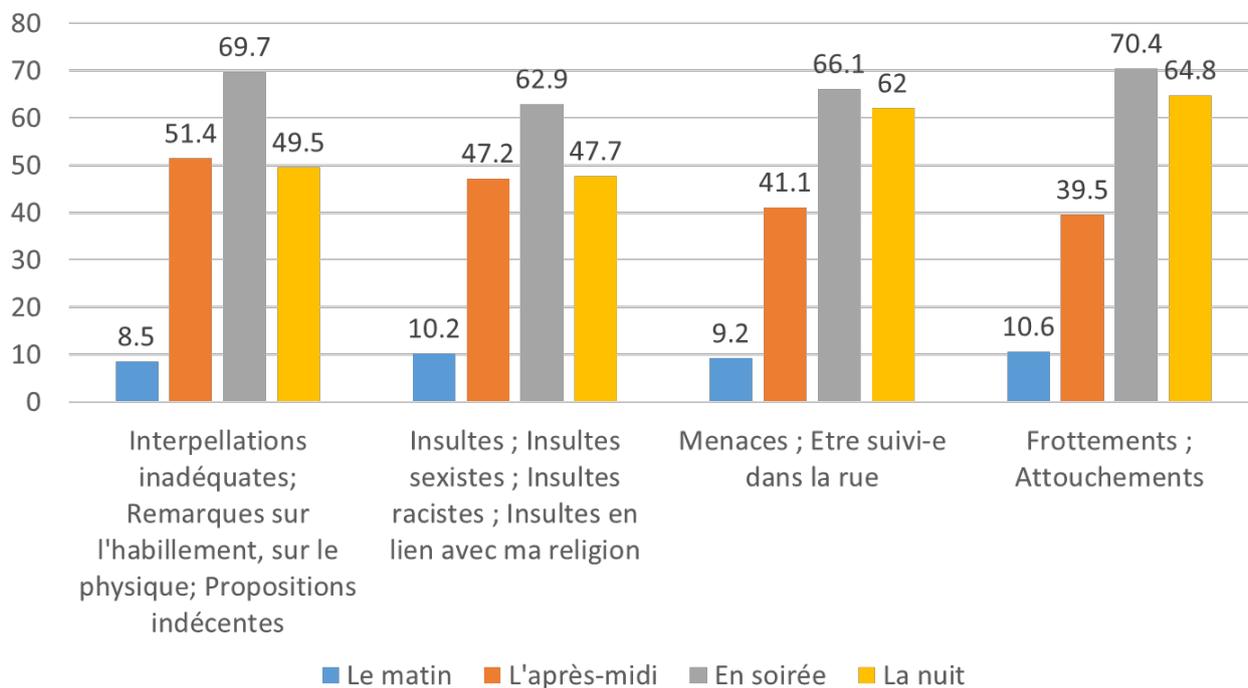
### 7) Lieux du HdR vécu par les femmes en ville de Fribourg



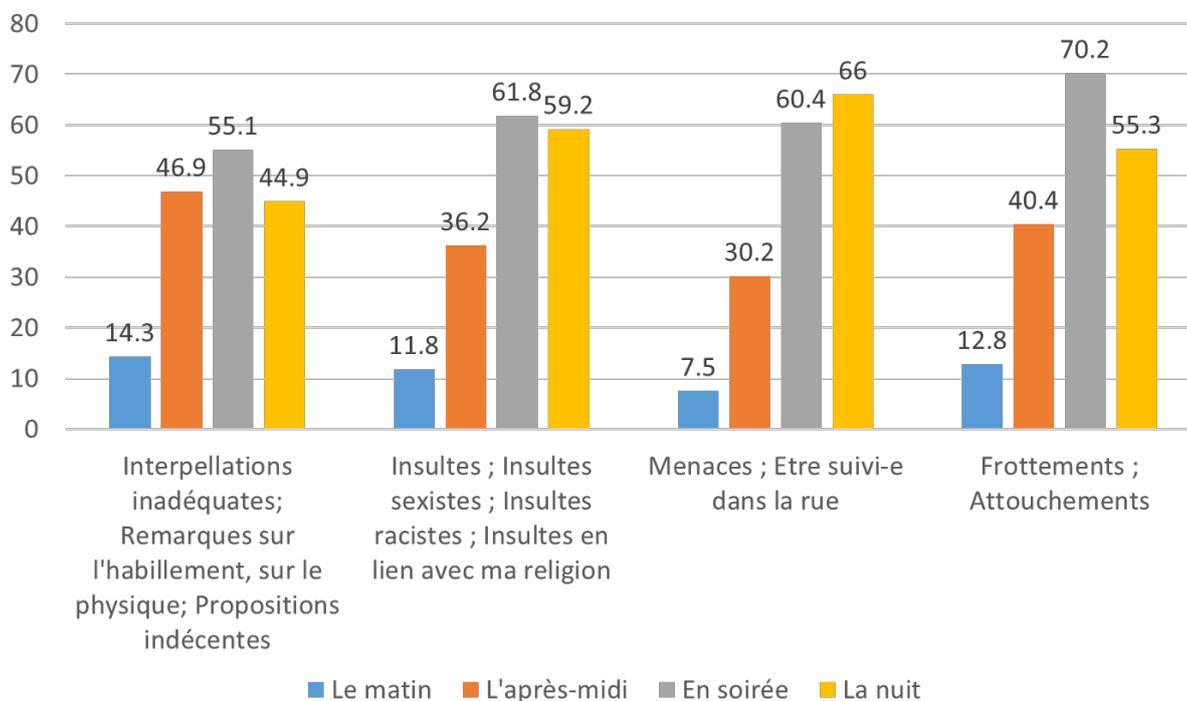
### 8) Lieux du HdR vécus par les hommes en ville de Fribourg



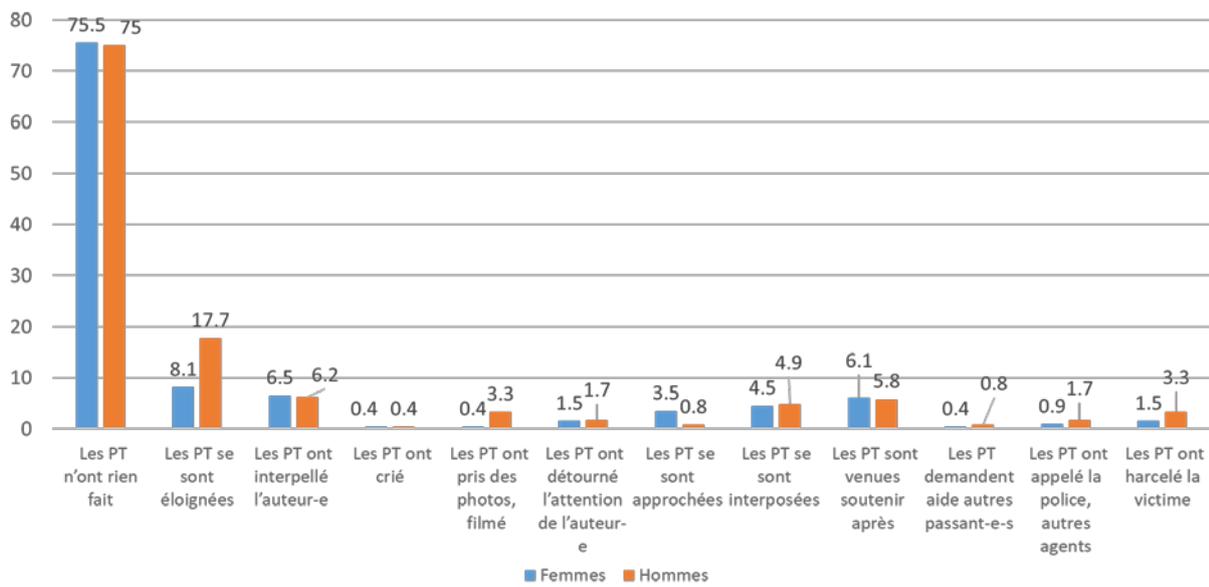
### 9) Temporalité du HdR : Femmes



### 10) Temporalité du HdR : Hommes



## 11) Actions entreprises par les personnes témoins (PT)



### Annexe 3 : Liste participant-e-s Café du Monde

	Nom, Prénom	Organisation	Fonction
1	Bochud Gonzague	Sarigai	Président
2	Brühlart Marcel	ORS	Assistant opérationnel, Spécialiste de projets & développement
3	Comazzi Riccardo	Sarigai	Resp. service santé
5	Daphné Ducrest	Reper	TSHM travail social hors murs
6	De Montmollin Albertine	Mille sept sans	Secrétaire
7	De Ramos Clara	espacefemmes-frauenraum	Stagiaire en animation socioculturelle
8	Despont Pauline	Ville de Fribourg, Cohésion sociale	Coordinatrice de projet
10	Galliard Delphine	Ville de Fribourg, Service d'urbanisme et d'architecture (UA)	Urbaniste
11	Gendre Florence	CO du Belluard	Travailleuse sociale scolaire
12	Jeanmonod Anaïs	Transports publics fribourgeois (TPF)	Chargée de Communication et relations publiques
13	Jungo Samuel	Ville de Fribourg, Service des sports	Coordinateur de sport
14	Levrat Bertrand	Police cantonale Fribourg	Chef section police de proximité
15	Michel Pascale	espacefemmes-frauenraum	Directrice
16	Michel Vanessa	Service du médecin cantonal/CFSS	Cheffe de projet Stratégie cantonale santé sexuelle
17	Monin Améthyste	EquOpp	Co-Présidente
18	Romanens Léa	Fri-son	Secrétaire Générale
19	Siffert Corinne	Grisélidis	Responsable
20	Stegmann Natasha	Mille Sept Sans	Présidente
21	Stotzer Ula	Ville de Fribourg	Déléguée à la Cohésion sociale
22	Surchat Vial Nicole	HEIAFR - Architecture	Professeure
23	Uhlmann Natalie	Pallas : auto défense pour victimes de violence et d'abus	Accompagnements des victimes pour la LAVI
24	Zanatta Lionello	EX-pression	Directeur
25	Carbajal Myrian	HETS-FR	Professeur
26	Fridez Emmanuel	HETS-FR	Professeur

## **Annexe 4 : Déroulement du Café du Monde**

Diagnostic du point de vue des participant-e-s et implication : 3 phases

- 1) Phase 1 : Partir de ses représentations et de son expérience
  - D'une manière générale, qu'est-ce que le HdR pour vous ? Mobilisez les discussions et les expériences de votre entourage, personnelles ou autres.
  
  - En quoi vous sentez-vous concerné-ée-s, au niveau personnel, au niveau institutionnel, par ces pratiques ?
  
- 2) Phase 2 : Inventaire des mesures existantes actuellement
  - Expliquez les actions que votre institution réalise de manière directe et/ou indirecte dans le canton, ses impacts et ses limites.
  - Listez les actions qui existent déjà dans le canton de Fribourg, dont vous avez entendu parler ou autres.
  
- 3) Phase 3 : Mesures complémentaires envisagées
  - Du point de vue de votre institution, quelles autres mesures pertinentes pourraient être mises en place à Fribourg de manière coordonnée au regard de résultats de l'étude et de l'ensemble des différentes discussions de ce jour